

Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tél.: 02/377.16.42 - info@immoheymans.be - I.P.I/ B.I.V. 800025

BCE 0842066403 - RC/BV Axa Belgium 730.390.016

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Openingsuren : Maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u00 of op afspraak.

Notaires Wyers	

Bruxelles, le 31 juillet 2024

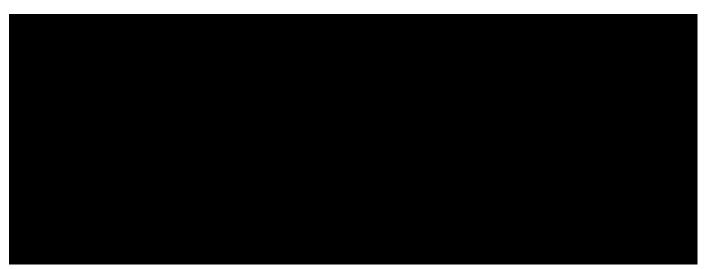


Madame, Monsieur,

Faisant suite à votre courrier et conformément à l'article 3.94 du Code civil, je vous prie de trouver ci-dessous les informations demandées :

§1. 1° Le montant du fonds de roulement et du fonds de réserve est mentionné dans le bilan (voir annexe).

Merci de rappeler aux nouveaux copropriétaires qu'ils devront verser leur participation dans le fonds de roulement sur le compte de la copropriété. Le montant du fonds de roulement s'élève à 20.000,00 €. La participation individuelle pour le ou les biens concernés s'élève à 800,00 € et sera imputé dans le compte privatif en récupération du vendeur et sera demandé lors de la mutation à l'acquéreur.



- 3° Les appels de fonds destinés au fonds de réserve sont incorporés dans les provisions mensuelles.
- 4° La liste des éventuelles procédures judiciaires entamées par ou contre l'ACP est mentionnée dans le procès-verbal.
- §2. 1° Le montant des éventuelles dépenses de conservation, d'entretien, de réparation et de réfection décidées par l'assemblée générale ou le syndic avant la date de transmission dont le paiement ne devient exigible que postérieurement à cette date est mentionné dans le procès-verbal.

Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tél.: 02/377.16.42 - info@immoheymans.be - I.P.I/ B.I.V. 800025

BCE 0842066403 - RC/BV Axa Belgium 730.390.016

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous.

2 Etat des eventuels apperende appropriet des eventuels approuves pay l'assemblée générale avant la date de la transmission

dont le paiement ne devient exigible que postérieurement à cette date est mentionné dans le procès-verbal.

3° L'état des éventuels frais liés à l'acquisition de parties communes, décidés par l'assemblée générale avant la date de la transmission dont le paiement ne devient exigible que postérieurement à cette date est mentionné dans le procès-verbal.

4° L'état des éventuelles dettes certaines dues par la copropriété à la suite de litiges nés antérieurement à la date de la transmission, mais dont le paiement ne devient exigible que postérieurement à cette date est mentionné dans le procès-verbal.

Il n'existe pas de travaux nécessitant la rédaction d'un DIU.

IMMO HEYMANS

Il existe une cuve à mazout d'une contenance de 10.000 L (voir attestation en pièce jointe).

Merci de me communiquer les coordonnées exactes de la nouvelle adresse des copropriétaires sortants et des copropriétaires entrants ainsi que la date à partir de laquelle les charges seront imputables à ces derniers et dans quelles proportions.

Merci de transmettre aux nouveaux copropriétaires l'acte de base.

Sans communication par écrit des coordonnées du ou des nouveaux acquéreurs, ainsi que de la date de la prise en charge des frais par le ou les nouveaux acquéreurs, les décomptes seront toujours envoyés au propriétaire connu par le syndic.

Afin d'éviter tout préjudice quelconque aux dépends des parties contractantes, je vous demanderais de lire l'intégralité de ce document aux parties présentes lors de la passation de l'acte authentique.

Vous trouverez en annexe, un bon de commande pour des plaquettes nominatives ainsi qu'une fiche signalétique. Ces documents sont à compléter et à me renvoyer dans les meilleurs délais.

Je vous souhaite bonne réception des informations et dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour l'ACP Emeraude Immo Heymans sprl Syndic.



Immo Heymans sprl/bvba

Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles

Gestion d'immeubles - Beheer Van Gebouwen | www.immoheymans.be

Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tél.: 02/377.16.42 - info@immoheymans.be - I.P.I/ B.I.V. 800025

BCE 0842066403 - RC/BV Axa Belgium 730.390.016

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Openingsuren : Maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u00 of op afspraak.

Résidence Emeraude – BCE 0838.163.340 (annexe réponse 3.94)

En application de l'article 577-10 de la loi du 01/09/2010, il incombe à chaque copropriétaire d'informer le syndic de ses coordonnées et des éventuels autres titulaires de droits réels concédés sur les parties privatives. Texte intégral sur la nouvelle loi sur notre site www.immoheymans.be

Bien						
Référence du bien	Dicin .					
Quotité générale						
Biens accessoires						
(appartement, caves, garages,)						
Date d'achat						
Adresse du bien	Rue: Num	éro : Boîte :				
Code postal + Localité						
Coordonnées du o	des propriétaires ou autres titulaires de droits réel	s concédés				
Titre	Madame - Mademoiselle - Monsieur					
Nom propriétaire 1						
N° National + date de naissance						
Adresse						
Code postal + Localité						
Titre	Madame - Mademoiselle - Monsieur					
Nom propriétaire 2						
N° National + date de naissance						
Adresse						
Code postal + Localité						
Adresse de correspondance						
OBLIGATOIRE						
Tél. privé ou GSM						
Tél. fixe						
Compte bancaire	IBAN: BE BI	C:				
Adresse e-mail (nécessaire)	@					
Coordon	nées complètes de la personne à contacter d'urgenc	е				
Nom + Prénom						
Adresse						
Code postal + Localité						
Tél. privé ou GSM						
Tél. fixe						
Adresse e-mail	@					
L	ocataires – Occupants (Si différent du propriétaire)					
Nom + Prénom						
Tél. privé ou GSM						
Tél. fixe						
Adresse e-mail	@					
Je déclare que les informations ci-dessus ont été communiquées de manière sincère, complète et véritable. Fait à						
À déposer ou à envoyer						

Email: info@immoheymans.be



Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tél.: 02/377.16.42 - info@immoheymans.be - I.P.I/B.I.V. 800025

BCE 0842066403 - RC/BV Axa Belgium 730.390.016

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Openingsuren : Maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u00 of op afspraak.

COMMANDE PLAQUETTES - BESTELLING VAN NAAMPLAATJES (annexe réponse 3.94)

Résidence / Residentie: Emeraude – BCE 0838.163.340									
Réf. appartement :									
Adresse / Adres :									
Téléphone :	Téléphone :								
Nom / Naam (propriétaire/eigena	ar) :			•••••					
Nom / Naam (locataire/huurder)	·			•••••					
Nom ancien locataire ou propriét	aire sur le	s plaquett	es / Naam	vorige	huurde	er of eige	enaar o	p de p	laatjes
Veuillez indiquer le nombre de pla	aquettes s	souhaités ,	/ Gelieve h	et aan	tal naaı	nplaatje	s in te	vullen.	
SONNETTE / BEL									
BOITE AUX LETTRES / BRIENVEN	BUS								
ASCENSEUR / LIFT									
PORTE D'APPARTEMENT / APPA	RTEMENT	SDEUR							
AUTRES / ANDERE									
TOTAL / TOTAAL									
NOM A MENTIONNER (EN LETTRE	S MAJUSO	CULES) / TI	E VERMELI	DEN NA	AM (IN	DRUKLE	TTRES)	

DATE / DATUM

SIGNATURE / HANDTEKENING

À déposer ou à envoyer					
Immo Heymans sprl/bvba Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles	Email : info@immoheymans.be				



Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tél.: 02/377.16.42 - info@immoheymans.be - I.P.I/ B.I.V. 800025

BCE 0842066403 - RC/BV Axa Belgium 730.390.016

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Openingsuren : Maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u00 of op afspraak.

<u>Dérogation envoi recommandé des convocations aux assemblées générales.</u> <u>Mode de réception des documents généraux Emeraude – BCE 0838.163.340.</u>

Réf du lot :
Nom – Prénom du ou des propriétaires :
Adresse de correspondance :
Adresse du bien :
Téléphone :
Mail :@
(EN LETTRES CAPITALES)
Accepte de recevoir les convocations aux assemblées générales de la copropriété.
O Par courrier ordinaire (courrier postal, mail,).
O Par courrier recommandé (frais à charge de la copropriété).
Les autres courriers seront envoyés par courrier ordinaire ou E-mail.
Les modalités d'envoi des convocations de l'assemblée sont prévues à l'Art. 577-6 § 3 du CC.
Toutes modifications à ce statut devront être envoyées par courrier recommandé.
Fait àLe
Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)
(Agissant en tant que propriétaire unique ou mandataire désigné si le bien est divisé entre plusieurs titulaires ou grevé d'un droit réel et conformément à l'article 577-6, § 1, al. 2 du CC)

À déposer ou à envoyer				
Immo Heymans sprl/bvba	Free il . infe @ine mach a una na ha			
Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles	Email: info@immoheymans.be			



Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tel: 02/377.16.42 - Fax: 02/331.59.11 - I.P.I/B.I.V. 105185 - info@immoheymans.be

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h. – / Openingsuren : Maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u00 Ou sur rendez-vous / of op afspraak - BCE 0842066403 - RC-BV ZCN60001415

PROCES-VERBAL Assemblée générale statutaire de l'ACP Emeraude

Bld. Louis Mettewie 30 à 1081 Bruxelles BCE 0838 163.340

Date: 06 Novembre 2023

Début de la réunion: 18h.40'

1.- Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.

Etaient présents ou représentés en début de séance 14 copropriétaires de lots individuels sur 39, représentant 406 quotités sur 1.000.

Le double quorum n'étant plus nécessaire (2ème AGS), l'assemblée peut délibérer et voter sur tous les points prévus à l'ordre du jour. Le détail des présences est annexé au procès-verbal et consigné chez le syndic.

Les décisions prises par cette assemblée générale obligeront tous les copropriétaires.

Toutes les offres de prix présentes dans ce PV sont considérées HTVA sauf mention contraire.

Il est demandé à toute personne quittant l'assemblée en cours de séance de bien vouloir le signaler.

Pour rappel, la période pour la tenue de l'AG ordinaire a été fixée (2ème quinzaine du mois d'octobre).

Nous vous invitons donc à faire parvenir au syndic vos demandes de questions par écrit au minimum 3 SEMAINES avant la période prévue de l'AG.

Remarques supplémentaires et importantes - Nouvelles Impositions

Suite aux nouvelles impositions, il est obligatoire d'envoyer uniquement le procès-verbal dont les décisions

ont été notifiées lors la réunion avec les signatures originales en dernière page.

D'autre part, le PV ne peut reprendre que les décisions des votes ainsi que les remarques principales et ne doit plus stipuler les divers commentaires énumérés lors de la réunion. Ce PV doit être envoyé dans la langue parlée de l'AG, soit en français.

Le PV sera traduit en néerlandais, seulement sur demande d'un copropriétaire.

2.- Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée sera présidée par Monsieur Robyn donnant la parole au syndic.

Le syndic sera le secrétaire de l'assemblée générale.

3.- Constat d'approbation du procès-verbal du 29 novembre 2022

Aucune remarque n'a été effectuée dans les délais légaux.

Le procès-verbal est dès lors approuvé

4.- Rapport du conseil de copropriété et/ou du commissaire aux comptes

La nouvelle loi prévoit qu'un rapport semestriel soit rédigé par le conseil de copropriété et un rapport annuel par les commissaires aux comptes. Le syndic rappelle que ceci n'est pas une obligation, en conséquence du bénévolat. Ces informations sont donc communiquées pendant cette assemblée.

5.- Etat des procédures judiciaires en cours.

- a.- Suivi et explications des dossiers contentieux
 - Dossier Appartement F6 (9.953€): dossier en cours

Vente publique de son appartement : un notaire a été mandaté : attente d'une date pour la vente publique

Dossier Appartement C1 (1.642€):

L'avocat a été mandaté en Aout 2023 et une citation a été envoyée : attente du suivi

6. Comptes * Quorum requis : majorité * annexe 1

a.- Approbation des comptes et du bilan au 30/06/2023

Monsieur Robyn et Madame Marcasse ont procédé à la vérification des comptes et marquent leur accord respectif. L'assemblée approuve donc à l'unanimité les décomptes et bilan arrêtés au 30/06/2023.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- Rappel: remboursement des soldes créditeurs seulement après l'approbation des comptes à l'AGS

c.- Rappel aux copropriétaires de l'Accès au site du syndic "My Syndic" via le password et login

« My Syndic » permet une gestion rapide, efficace et transparente en ligne (internet).

Son programme informatique permet aux copropriétaires de visionner son compte, les factures, la mise en ligne des documents de base (acte de base, PV, contrats fournisseurs, et autres).

7. Décharges * Quorum requis : majorité

a.- au syndic

La décharge au syndic est donnée à l'unanimité

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- conseil de copropriété

La décharge au conseil de copropriété est donnée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

c.-commissaires aux comptes

La décharge aux commissaires aux comptes est donnée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

8. Reconductions * Quorum requis : majorité

a.- Du Syndic

Le mandat du syndic Immo Heymans sprl représenté par Alain Heymans IPI 800025 – Chaussée de Gand 1156 à 1082 Bruxelles est renouvelé à la majorité pour une période d'un an.

Monsieur Heymans et Madame Hanneuse vous remercient d'ores et déjà du renouvellement de votre confiance.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

9. Nominations * Quorum requis : majorité

Le conseil de copropriété est composé de Madame Marcasse, Madame Jonckheere, Monsieur Robyn, Monsieur Onür et Monsieur Bilocq.

Après votes, le nouveau conseil sera composé de Madame Marcasse, Madame Jonckheere, Monsieur Robyn, et Monsieur Bilocq.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- des commissaires aux comptes

Les commissaires actuels sont Monsieur Robyn et Madame Marcasse et leurs mandats sont renouvelés à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

10. TRAVAUX

a.- Rénovation et Isolation de la Toiture

Votre architecte Monsieur Perrin, étant présent à votre réunion de ce soir, expose d'une part, un compte-rendu des travaux effectués ; et d'autre part, répond également à vos différentes questions.

Le syndic rappelle que les Procès-Verbaux des réunions hebdomadaires entre l'architecte et la firme ACI Toiture sont scannés et donc consultables sur notre site « My Syndic ».

Pour rappel, le chantier a débuté le 25-09-2023 avec la firme ACI Toiture avec un délai de travaux de 60 jours ouvrables hors intempéries.

Sur base des différents postes du cahier de charges, la copropriété bénéficie d'un bonit de +/- 2.000€.

La réception provisoire a été effectuée ce 14-11-2023 et le chantier devrait se terminer pour la fin du mois de novembre 2023 ; voire début décembre 2023.

Votre architecte conseille vivement de souscrire un contrat d'entretien de la toiture afin de procéder aux vérifications et maintenir ainsi une toiture saine avec une longévité plus grande.

b - Approbation de mandater le syndic pour la demande des primes auprès de Rénolutions (rénovation complète de la toiture * Quorum requis : majorité absolue

L'assemblée générale approuve l'introduction par le syndic d'une demande de prime auprès de Rénolutions et les obligations qui en découlent. Si la demande est favorable, la prime obtenue devra être versée sur le compte de la copropriété BE50210017621518.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

Le syndic sollicite un des copropriétaires présents à l'AGS de réclamer la matrice cadastrale auprès de MinFin pour compléter le dossier auprès de Rénolutions; cela étant une obligation.

Le syndic n'étant pas propriétaire d'un bien ne peut recevoir cet extrait de la matrice cadastrale.

Sans ce document, la prime ne sera pas octroyée.

Monsieur Robyn se propose d'effectuer la demande de la matrice cadastrale et les frais y incombant lui seront bien sûr remboursés (+/- 15€)

c.- Travaux partiels au niveau de la façade Avant

Depuis l'AGS de 2023, le syndic n'a réceptionné aucune réclamation quant à la présence d'humidité dans les appartements. Vu ce qui précède et par suite des travaux de toiture en cours, ce point est donc mis en suspens ; et ce afin de permettre de renflouer le fonds de réserve.

<u>Pour rappel</u>: la plupart des infiltrations proviennent des châssis soit mal placés, soit très vétustes (joints totalement défectueux). Il est donc fortement recommandé de remplacer vos joints ou de placer de nouveaux châssis: ces frais sont privatifs.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

d.- Etude pour le remplacement des balustrades des terrasses - point postposé

Madame Jonckheere propose d'envisager ces travaux et de procéder à une économie sur une longue durée ; à savoir sur 5 ans. Ce poste est donc postposé ultérieurement ; et ce en raison de la situation économique actuelle. Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

e.- Placement de caméras

Le devis de la firme ITC est présenté dont un coût de 3.439,28€ Tvac.

Toutefois, il demeure le problème substantiel du local pour le placement du matériel de visionnage ; cela demeurant la crainte du syndic, et ce en conséquence des nombreux vandalismes dans l'immeuble.

Ce point est refusé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 0 quotité Non: 406 quotités Abstention: 0 quotité

12. Budgets * Quorum requis : majorité * annexe 2

a.- Provisions pour les Dépenses Courantes

charges du 01/07/2022 au 30/06/2023 : 134.231€-- 18.000€ F. Réserve - 41.250€ appels Extra= 74.981€

- proposition de maintenir l'appel annuel de 75.000€ annuels

Le budget de 75.000€ est maintenu à l'unanimité.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- Fonds de Réserve solde au 30/06/2023 : 119.587€

- proposition de maintenir l'appel annuel de 18.000€ (appel mensuel de 1.500€)

Le budget de 18.000€ est maintenu à l'unanimité.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

c.- Dépenses Mazout

- Approbation de mandater le syndic afin de puiser dans le fonds de réserve le montant de la facture de mazout ; et ce uniquement dans la situation d'un par manque de cash-flow sur le compte courant Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 406 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

13. Point demandés par les copropriétaires

Néant

14.- Informations concernant les contrats de fournitures souscrits par l'ACP

<u>Fournisseur</u>	Rubrique
Pierre Clabots	Porte Entrée - Badge
VDA (pas de contrat)	Plombier
Sicli	Protection Incendie
Kone	Lift
AIB Vinçotte	Contrôle Lift
Locabat	Entretien Chaudière
Hydrojet	Curage des égouts
I.C. Cleaning	Firme de nettoyage
Hydrobru	Fourniture Eau
Electrabel	Fournisseur d'énergie
Comfort Energy	Livraison Mazout
Robin Wood	Jardinier
Ista	Relevé des compteurs
Parle-Au-Phone	Parlophonie
Extermina	Traitement cafards
Fav & Co devenu Hillewaere	Courtier d'assurances
Immo Heymans	Syndic

15. Fin de la réunion et signature de ce procès-verbal Le syndic demande aux copropriétaires présents ou représentés de l'assemblée de prendre connaissance du procès-verbal et de le signer. Tous les points proposés ayant été épuisés, la séance est levée à 20h30 BERNAM Pour l'ACP Emeraude Syndic Immo Heymans sprl Pascale Hanneuse - Gestionnaire. ímmo Heymans Sprl-Byba

Ch. de Gand 1156 Gentsesteenweg 1082 Bruxelles - Brussel T 02/377.16.42 - F 02/331.59.11

Emeraude Bd. Mettewie 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean N° ent. : 0838163340 Exercice : du 01/07/2022 au 30/06/2023



Bilan après répartition au 30/06/2023

ACTIF		PASSIF	
311 - Stocks clés	404.79	100 - Fonds de roulement général	20 000.00
312 - Stocks badges	579.28	160 - Fonds de réserve général	119 587.91
314 - Porte étiquette boîte aux lettres	94.97	161 - Fonds ascenseurs	1 360.01
4101 - Acompte de fonds de roulement appelé	21 124.11	440 - Fournisseurs	10 231.97
481007 - Sinistre PH-2021-61-02-PH	155.30	499 - Divers	23 965.03
492 - Charges à imputer	1 182.22	4992 - Arrondis créditeurs	0.34
4991 - Arrondis débiteurs	0.37		
550 - Compte vue Réserve	142 908.72		
GEBABEBB BE37210717613328	142 908.72		
551 - Compte vue Roulement	8 695.50		
GEBABEBB BE50210017621518	8 695.50		
175 145.26		175 145.26	

Aurere 2

Provisions Copropriété Emeraude Exercice 2023-2024 Budget : 93 000.00 €

Copropriétaires

Nature	Quotités	Montant actuel (€)
Bekkali Mohamed - Ennassir Soumaya (00610076)	Quotitos	Homan actaer (e)
APPARTEMENT 061-E2	22.00	170.5
Total:	22.00	170.5
Belbe Vasile - Silvia (00610062)		
APPARTEMENT 061-D1	41.00	317.7
GARAGE 061-GAR4	7.00	54.2
Total:	48.00	372.0
Bergiers Laetitia (00610082)		
GARAGE 061-GAR5	8.00	62.0
Total:	8.00	62.0
Bilocq Bernard C/o Facilymo Gestion Privative (00610055)		
APPARTEMENT 061-B2	14.00	108.5
APPARTEMENT 061-C5	19.00	147.2
Total:	33.00	255.7
Bonnet Christophe (00610072)		
APPARTEMENT 061-A3	21.00	162.7
Total:	21.00	162.7
Bormans Jeannie (00610063)		
APPARTEMENT 061-B1	14.00	108.5
Total:	14.00	108.5
Boubker (00610002)		
APPARTEMENT 061-B5	16.00	124.0
Total:	16.00	124.0
Busto Alvarez Josefa (00610056)		
APPARTEMENT 061-D4	42.00	325.5
Total:	42.00	325.50
Chen Zhongmei (00610061)		
APPARTEMENT 061-F2 Total:	38.00	294.5
	38.00	294.50
Creativity & Development Tav Anquinet Georges (00610009)		
APPARTEMENT 061-A4 Total:	21.00	162.7 162.7
	21,00	102,7
Croiset Gilles - Kagoyire Marie-Claire (00610036)	r sol	
GARAGE 061-GAR2 Total:	6.00 6.00	46.50 46.5 0
· · ·	0.00	40.50
Daeninck Stefan Pierre (00610067)		100 5
APPARTEMENT 061-C2 Total:	18.00 18.00	139.50 139.5 0
	20.00	139150
Dassesse Didier - Michiels Didier (00610075)	10.00	120.5
APPARTEMENT 061-C3 Total:	18.00 18.00	139.50 139.50
	20,00	203104
De Greef Guy - Delhauteur Christine (00610074)	31.00	102.71
APPARTEMENT 061-A2 Total:	21.00 21.00	162.75 162.75
	22100	10217
Deschouwer Marysse (00610080)	15.00	1210
APPARTEMENT 061-B6 Total:	16.00 16.00	124.00
L	23.00	124.00
Dewevre Martine (00610027)	22.00	470.5
APPARTEMENT 061-E4 Total:	22.00 22.00	170.50 170.5 0
L.	22.00	170.50
Erezeel - Wilque Suzanne (00610018)		
APPARTEMENT 061-C4 Total:	18.00	139.50 139.50
1	10.00	139.50
Ghezri Cathy (00610010)		
APPARTEMENT 061-A5	22.00	170.50
Total:	22.00	170.50

Hamood Massimo (00610003)			3
APPARTEMENT 061-A1		21.00	162.75
	Total :	21.00	162.75
Hendrickx Christophe (00610081)			
APPARTEMENT 061-D5	Total	43.00	333.25
	Total:	43.00	333.25
Iniki Izako Rita (00610064)			
APPARTEMENT 061-C1	Total :	18.00 18.00	139.50 139.5 0
	Total .	18.00	139.50
Jonckheere Sophie (00610078) APPARTEMENT 061-F4		20.00	
APPARIEMENI U61-F4	Total :	39.00 39.00	302.25 302.25
Weignburg Bercheit Lieuwer Gewerthe (00010074)		25.00	
Kaioukoff Raphaël - Lirzmann Samantha (00610071) APPARTEMENT 061-E3		22.00	170 50
AFFARTEMENT 001-E3	Total :	22.00	170.50 170.50
Varayashi Diator & Estala (00610073)			
Koroveshi Pjeter & Entela (00610073) APPARTEMENT 061-C6		19.00	147.25
ALLANDERS OUT CO	Total :	19.00	147.25
Liuzzi Giovanni (00610070)			
Liuzzi Giovanni (00610070) APPARTEMENT 061-F5		40.00	310.00
	Total :	40.00	310.00
Marcasse Veerle (00610060)			
APPARTEMENT 061-F1		38.00	294.50
	Total :	38.00	294.50
Marchal Olivier (00610083)			
APPARTEMENT 061-D3		42.00	325.50
	Total :	42.00	325.50
Mohcine Nouiri (00610034)	-		
APPARTEMENT 061-F6		40.00	310.00
	Total :	40.00	310.00
Monteiro - Nogueira (00610023)		X 	
APPARTEMENT 061-D6	The state of the s	43.00	333,25
GARAGE 061-GAR6		8.00	62.00
	Total :	51.00	395.25
Moulin Pascal - Bouhend Fatima (00610079)			
APPARTEMENT 061-A6		22.00	170.50
	Total :	22.00	170.50
Nicom Renovation Sprl (00610035)			
GARAGE 061-GAR1		8.00	62.00
	Total :	8.00	CD 00
	TOTAL .		62.00
Robyn Philippe (00610031)	Total .	3.33	62.00
Robyn Philippe (00610031) APPARTEMENT 061-F3	Total .	39.00	302.25
	Total:		
		39.00	302.25
APPARTEMENT 061-F3	Total :	39.00 39.00	302.25 302.25 62.00
Rowies Marc (00610037)		39.00 39.00	302.25 302.25
Rowies Marc (00610037)	Total :	39.00 39.00	302.25 302.25 62.00
APPARTEMENT 061-F3 Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3	Total :	39.00 39.00 8.00 8.00	302.25 302.25 62.00 62.00
APPARTEMENT 061-F3 Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084)	Total :	39.00 39.00 8.00	302.25 302.25 62.00 62.00
APPARTEMENT 061-F3 Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084)	Total :	39.00 39.00 8.00 8.00	302.25 302.25 62.00 62.00
Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2	Total :	39.00 39.00 8.00 8.00	302.25 302.25 62.00 62.00
APPARTEMENT 061-F3 Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022)	Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 41.00 23.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 178.25
APPARTEMENT 061-F3 Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6	Total :	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25
### Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 **Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 **Samain Albert (00610022) #### APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6 **Sapina sprl (00610069)	Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 41.00 23.00 64.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 317.75 178.25 496.00
APPARTEMENT 061-F3 Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6	Total: Total: Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 41.00 23.00 64.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 496.00
Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6 Sapina sprl (00610069) APPARTEMENT 061-E5	Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 41.00 23.00 64.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 496.00
Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6 Sapina sprl (00610069) APPARTEMENT 061-E5 Taelmans (00610024)	Total: Total: Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 41.00 23.00 64.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 178.25 178.25
APPARTEMENT 061-F3 Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6 Sapina sprl (00610069) APPARTEMENT 061-E5	Total: Total: Total: Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 41.00 23.00 64.00 23.00 23.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 178.25 178.25
Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6 Sapina sprl (00610069) APPARTEMENT 061-E5 Taelmans (00610024) APPARTEMENT 061-E1	Total: Total: Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 41.00 23.00 64.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 178.25 178.25
Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6 Sapina sprl (00610069) APPARTEMENT 061-E5 Taelmans (00610024) APPARTEMENT 061-E1 Vanmaercke Alain (00610040)	Total: Total: Total: Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 23.00 64.00 23.00 23.00 22.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 178.25 178.25 178.25 170.50 170.50
Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3 Salih Anas (00610084) APPARTEMENT 061-B4 Samain Albert (00610022) APPARTEMENT 061-D2 APPARTEMENT 061-E6 Sapina sprl (00610069) APPARTEMENT 061-E5 Taelmans (00610024) APPARTEMENT 061-E1	Total: Total: Total: Total:	39.00 39.00 8.00 8.00 15.00 15.00 41.00 23.00 64.00 23.00 23.00	302.25 302.25 62.00 62.00 116.25 116.25 178.25 178.25 178.25

Alrece &

		Total:	7750.00
	Total:	15.00	116.25
APPARTEMENT 061-B3		15.00	116.25

Feuille de présence

Assemblée générale du 06/11/2023 à 18h30 Boulevard Louis Mettewie 30 1080 Bruxelles

Emeraude (N. Entr. : 0838163340) Bd. Mettewie 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean 01/07/2022 - 30/06/2023

Copropriétaire	Quotités	Signature		
Bekkali Mohamed - Ennassir Soumaya bekkamoha@yahoo.fr Bruxelles	22 (APPARTEMENT 061-E2) Total : 22	Présent Présent	Procuration	
Belbe Vasile - Silvia Bld Louis Mettewie 30 bte. 33 1081 Koekelberg	41 (APPARTEMENT 061-D1) 7 (GARAGE 061-GAR4) Total: 48	Présent	Procuration	
Bergiers Laetitia Mies-Van-Der-Rohe-Strasse 22 68519 Viernheim	8 (GARAGE 061-GAR5) Total : 8	Présent	Procuration	
Bilocq Bernard C/o Facilymo Gestion Privative bernard.bilocq@skynet.be // florence@facilinvest.be	14 (APPARTEMENT 061-B2) 19 (APPARTEMENT 061-C5) Total : 33	Présent	Procuration	
Bonnet Christophe Heilsborre 36 1730 Asse	21 (APPARTEMENT 061-A3) Total : 21	Présent	Procuration	
Bormans Jeannie Avenue de la Chênaie 55 1180 Uccle	14 (APPARTEMENT 061-B1) Total : 14	Présent	Procuration	
Boubker Onze-Lieve-Vrouwstraat 116 1652 Alsemberg	16 (APPARTEMENT 061-B5) Total : 16	Présent	Procuration	
Busto Alvarez Josefa Bld Louis Mettewie 30 bte. 15 1081 Koekelberg	42 (APPARTEMENT 061-D4) Total : 42	Présent B M J G	Procuration	

3 3 X X X

Chen Zhongmei	38 (APPARTEMENT 061-F2)	Présent	Procuration
Wazenaarstraat 18	001-12/		
9050 Gent	Total : 38		
Creativity & Development Tav Anquinet	21 (APPARTEMENT 061-A4)	Présent	Procuration
Georges	001-A4)		
georges.anquinet@telenet.be	Total : 21		
į,			
Croiset Gilles - Kagoyire Marie-Claire	6 (GARAGE 061-GAR2)	Présent	Procuration
Avenue de la liberté 218 bte. 3	00.07.11(2)		
1081 Koekelberg	Total: 6		
Daeninck Stefan Pierre	18 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Koning Albertlaan 100 bus 01	061-C2)		
1830 Machelen	Total : 18		
Dassesse Didier - Michiels Didier	18 (APPARTEMENT 061-C3)	Présent	Procuration
Avenue de la Liberté 156 bte 4	001-00)		
1080 Molenbeek-Saint-Jean	Total : 18		
De Greef Guy - Delhauteur Christine	21 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Rue Pionveau 2	061-A2)	Présent Quo P	
6591 Momignies	Total : 21		
Deschouwer Marysse	16 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Avenue Jean Palfyn 36 bte. 07	061-B6)		
1020 Laeken	Total : 16		
Dewevre Martine	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Rue de Montigny 1	061-E4)	Fresch	Floculation
5310 Hanret	Total : 22		
3310 Hantet			
Erezeel - Wilque Suzanne	18 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Avenue Wiener 5	061-C4)		
1170 Watermael-Boitsfort	Total : 18		
	22 (APPARTEMENT	73	
Ghezri Cathy	061-A5)	Présent	Procuration
Bld Edmond Machtens 102 bte. 44		HOL	
1080 Molenbeek-Saint-Jean	Total : 22	- CY	
Hamood Massimo	21 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Populierendallaan 114	061-A1)		
1850 Grimbergen	Total : 21		

V

43.

Hendrickx Christophe	43 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Oranjerielaan 25	061-D5)	1011	
-	Total : 43	01295	
9030 Gent	10.01.40		
Iniki Izako Rita	18 (APPARTEMENT	Présent	Draguestica
	061-C1)	Present	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30 bte. 34			
1081 Koekelberg	Total : 18		
	AS (ABBABTEMENT		
Jonckheere Sophie	39 (APPARTEMENT 061-F4)	Présent	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30 bte. 13	001-1-4/	1000	
1081 Koekelberg	Total: 39	And The Control of th	
Kaioukoff Raphaël - Lirzmann Samantha	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Chaussée de Waterloo 103	061-E3)		
	Total : 22		
1640 Rhode Saint Genese	TOTAL: 22		
Kanayaahi Bistas B Eut-la	19 (APPARTEMENT		<u>.</u>
Koroveshi Pjeter & Entela	061-C6)	Présent	Procuration
Avenue des neuf provinces 55 bte 2.3.		Parovedhi	
1083 Ganshoren	Total : 19	1000	
Liuzzi Giovanni	40 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Chaussée de Roodebeek 407	061-F5)		
1200 Bruxelles	Total : 40		
1200 DIUAGIICS			
Marcasse Veerle	38 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-F1)		, roomanon
Rue de la Vérité 51 bte. 02	Total : 38	In Orcease.	
1070 Anderlecht	1 otai : 38	Thiorce	
	42 (APPARTEMENT	1119	
Marchal Olivier	061-D3)	Présent	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30 Bte 21	,		
1080 Molenbeek-Saint-Jean	Total : 42		
Mohcine Nouiri	40 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Boulevard Mettewie 30 bte. 01	061-F6)		
	Total : 40		
1081 Koekelberg	1 2 2 2 2 2 2 2		
Monteiro - Noguelra	43 (APPARTEMENT		
_	061-D6)	Présent	Procuration
Boulevard Mettewie 30 bte. 3	8 (GARAGE	resent	rioculation
1081 Koekelberg	061-GAR6)		Leandre
	Total : 51		deconocle
			/ K

3 Jog. K 147 K 180

	T		I
Moulin Pascal - Bouhend Fatima	22 (APPARTEMENT 061-A6)	Présent	Procuration
Allées du Languedoc 2 bte. 10	331,13,		
1140 Evere	Total : 22		
Nicom Renovation SprI	8 (GARAGE 061-GAR1)	Présent	Procuration
Avenue des Combattants 139B			
1332 Genval	Total: 8		
Robyn Philippe	39 (APPARTEMENT 061-F3)	Présent	Procuration
Avenue de la Liberté 218 bte. 14	ŕ	300	
1081 Koekelberg	Total: 39		
Rowies Marc	8 (GARAGE 061-GAR3)	Présent	Procuration
info@cesaretcle.be	our-oaks)		
.en	Total: 8		
Salih Anas	15 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30 boîte 17	061-B4)	K A	
1081 Koekelberg	Total : 15	NS A	
Samain Albert	41 (APPARTEMENT		
arlette.samain@live.be	061-D2) 23 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
-	061-E6)		
	Total : 64		
Sapina spri	23 (APPARTEMENT 061-E5)	Présent	Procuration
Zuidlaan 78 bte. 11	,		
9230 Wetteren	Total : 23		
Taelmans	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Av. de la couronne 562	061-E1)		
1050 Ixelies	Total : 22		
Vanmaercke Alain	7 (GARAGE	Présent	Procuration
Avenue Henri Conscience 1	061-GAR7)		
1780 Wemmel	Total : 7		
Verhelst Nesle	15 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Clos des chênes 14	061-B3)		
1170 Watermael-Boitsfort	Total : 15		
Totaux :	1000.000	2	9
I Otaux ,	1000.000	3	•

1 38

8. /24. At /289. + 14 + 38

(14/406)



Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tel: 02/377.16.42 - Fax: 02/331.59.11 - I.P.I/B.I.V. 105185 - info@immoheymans.be

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h. – / Openingsuren : Maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u00 Ou sur rendez-vous / of op afspraak - <u>BCE</u> 0842066403 - RC-BV ZCN60001415

PROCES-VERBAL

Assemblée générale statutaire de l'ACP Emeraude Bd. Louis Mettewie 30 à 1081 Bruxelles BCE 0838 163.340

Date: 14 novembre 2019

Début de la réunion: 19h.00

1.- Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.

Etaient présents ou représentés en début de séance 11 copropriétaires de lots individuels sur 39, représentant 326 quotités sur 1.000.

Le double quorum n'étant plus nécessaire (2ème AGS), l'assemblée peut délibérer et voter sur tous les points prévus à l'ordre du jour. Le détail des présences est annexé au procès-verbal et consigné chez le syndic.

Les décisions prises par cette assemblée générale obligeront tous les copropriétaires.

Toutes les offres de prix présentes dans ce PV sont considérées HTVA sauf mention contraire.

Il est demandé à toute personne quittant l'assemblée en cours de séance de bien vouloir le signaler.

Pour rappel, la période pour la tenue de l'AG ordinaire a été fixée (2ème quinzaine du mois d'octobre).

Nous vous invitons donc à faire parvenir au syndic vos demandes de questions par écrit <u>au minimum 3 SEMAINES</u> <u>avant la période prévue de l'AG.</u>

Remarques supplémentaires et importantes - Nouvelles Impositions

Suite aux nouvelles impositions, il est obligatoire d'envoyer uniquement le procès-verbal dont les décisions

ont été notifiées lors la réunion avec les signatures originales en dernière page.

D'autre part, le PV ne peut reprendre que les décisions des votes ainsi que les remarques principales et ne doit plus stipuler les divers commentaires énumérés lors de la réunion. Ce PV doit être envoyé dans la langue parlée de l'AG, soit en français.

Le PV sera traduit en néerlandais, seulement sur demande d'un copropriétaire.

2.- Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée sera présidée par Madame Marcasse donnant la parole au syndic.

Le syndic sera le secrétaire de l'assemblée générale.

3.- Constat d'approbation du dernier procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2018

Aucune remarque n'a été effectuée dans les délais légaux. Le procès-verbal est dès lors approuvé.

4.- Rapport du conseil de copropriété et/ou du commissaire aux comptes.

La nouvelle loi prévoit qu'un rapport semestriel soit rédigé par le conseil de copropriété et un rapport annuel par le commissaire aux comptes.

5.- Etat des procédures judiciaires

- a.- Suivi et explications des dossiers contentieux
 - Dossiers Nouiri et Planche

• Dossier Nouiri (10.364€)

En date du 06/02/2018, une somme de 25.000€ a été récupérée.

Monsieur Nouiri paie mensuellement 200€ : ceci n'étant pas suffisant car le solde de la créance est à ce jour de 10.364€. La vente publique par le notaire est maintenue et le dossier suit son cours.

Dossier Planche (46.281€)

Après enquête par le syndic, il a été constaté que l'appartement C3 était occupé par un locataire.

Craignant une possibilité d'un squatteur, lors d'une visite dans l'immeuble, le syndic s'est rendu à l'appt.C3 et a donc rencontré le locataire, Monsieur David.

Après discussion, il y a bien un bail souscrit avec Monsieur Planche; mais avec constat d'un appartement insalubre.

En conséquence de la visite du syndic, le locataire a transmis nos coordonnées à Madame Benghal Mounia (veuve de Monsieur Planche) ; cette dernière étant de passage en Belgique. Une rencontre avec Me Benghal a eu lieu en nos bureaux le 09/05/2019.

A ce jour, nous pouvons donc confirmer que Monsieur Planche est décédé en août 2018. Il était introuvable car il n'était inscrit, ni au registre de la population en Belgique, ni au Maroc (suite à un déménagement). Madame Benghal ne pourra assumer les charges mensuelles, car elle n'a d'une part, aucun accès aux comptes bloqués ; et d'autre part, peu de revenus au Maroc pour faire face aux dépenses.

Toutefois, la bonne nouvelle : Monsieur Planche possède 7 appartements et c'est le notaire Maître Paul Dauwe qui gère l'héritage.

Après renseignements pris auprès du bureau d'étude de Maître Dauwe, il est confirmé que Monsieur Planche a énormément de dettes et qu'il sera certainement vendu 2 biens dans le but d'apurer toutes les dettes, dont celle de l'ACP Emeraude.

Le dossier peut prendre encore un délai de gestion d'une année, mais le notaire « aurait certifié » la récupération complète de la créance : nous espérons sincèrement que ces dires sont exacts et enfin voir le bout du tunnel. Par le fait que ce dossier se finalisera par l'intermédiaire du notaire, nous avons clôturé le dossier chez Maître De Coster.

Toutefois, depuis le mois d'octobre 2019, et après plusieurs rappels, il est au regret de constater aucune suite de Maître Dauwe (bureau du notaire).

Dans l'unique but de récupérer la créance, nous avons donc réintroduit le dossier auprès de Maître Van Ermen qui est bien plus actif que Mtre De Coster.

Le dossier suit son cours.

b.- Suivi du dossier concernant la rénovation de l'appartement D1 - Monsieur Belbe

Conformément au point 12 de l'AGS du 12/11/2018, Monsieur Belbe est dans l'obligation de remettre au syndic des plans approuvés par un architecte prouvant que la suppression de la cheminée ne nuit nullement à la stabilité de l'immeuble ; plans hélas non encore réceptionnés à ce jour.

Après débats, l'assemblée demande les démarches suivantes ; à savoir :

- Envoi d'un courrier recommandé à Monsieur Belbe par l'intermédiaire du syndic Immo Heymans ;
- En cas de non suivi de Monsieur Belbe, il sera dans ce cas mandaté Maître Van Ermen afin d'envoyer un courrier recommandé par voie juridique, dans le but d'obtenir ces plans approuvés par son architecte;
- Pour le suivi de ce dossier, l'assemblée donne également mandat aux membres du conseil afin de gérer « en bon père de famille » les différentes autres procédures à suivre ; et ce selon le coût financier.

Ces points sont approuvés à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

6.- Comptes

a.- Approbation des comptes et du bilan au 30/06/2019 * annexe 1

Monsieur Robyn et Madame Marcasse ont procédé à la vérification des comptes et marquent leur accord. L'assemblée approuve donc à l'unanimité les décomptes et bilan arrêtés au 30/06/2019.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

7.- Décharges

a.- au syndic.

La décharge au syndic est donnée à l'unanimité

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- conseil de copropriété.

La décharge au conseil de copropriété est donnée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

c.- commissaires aux comptes.

La décharge aux commissaires aux comptes est donnée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

8.- Nominations

a.- du syndic.

Le Syndic demande de voter pour la reconduction annuelle de son mandat.

Le mandat du syndic Immo Heymans sprl représenté par Alain Heymans IPI 105185 – Chaussée de Gand 1156 à 1082 Bruxelles est renouvelé à l'unanimité pour une période d'un an.

Monsieur Heymans et Madame Hanneuse vous remercient d'ores et déjà du renouvellement de votre confiance.

Détail des votes

Oui : 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- du conseil de copropriété.

Le nouveau conseil de copropriété sera composé de Monsieur Robyn, Madame Marcasse et Monsieur Bilocq. Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

c.- du commissaire aux comptes

Le commissaire actuel est Monsieur Robyn avec l'aide de Madame Marcasse et leurs mandats sont renouvelés à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

9. Travaux * Quorum requis : 2/3 des voix

a.- Façade arrière : Approbation pour la réparation des joints des briques et hydrofuge complet

À la suite des diverses infiltrations par façade, il a été procédé à une vérification des briques ainsi que des joints de la façade arrière ; dont l'état nécessite urgemment des travaux de rénovation et d'hydrofuge des briques

- * devis de la firme B.B.I. non reçu

Après débats, l'assemblée donne son accord à l'unanimité de procéder aux travaux de la façade complète.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

Sur base des devis proposés, l'assemblée donne son accord pour le devis de la firme Vimar ainsi que de mandater les membres du conseil afin de finaliser les divers points et méthodes de travail du devis de Vimar.

Sur base des réponses obtenues, le syndic approuvera le devis et mandatera les travaux par la firme Vimar.

Ces frais seront payés par le fonds de réserve.

Ces points sont approuvés à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

10. Travaux à prévoir pour 2020/2021 * Quorum requis : 2/3 des voix

a.- Rénovation et isolation de la toiture

Votre toiture d'origine se faisant très vétuste, il est vivement conseillé de prévoir dans un futur proche la rénovation ainsi que l'isolation; tout en sachant que l'IBGE octroie des primes pour l'isolation.

Cette rénovation n'en sera plus que bénéfique pour votre certificat PEB.

Afin d'avoir une idée du coût des travaux de rénovation, le syndic demandera des devis à plusieurs firmes.

Ce point sera représenté lors de l'AGS de 2020 ; avec planification des travaux en 2021.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

11. Budgets * annexe 2

a.- Provisions pour les Dépenses Courantes

charges du 01/07/2018 au 30/06/2019 : 86.442,26€-- 18.000€ F. Réserve = 68.442,26€

- proposition de maintenir l'appel annuel de 65.000€ annuels (appel mensuel de 5.417€)

Après débats, l'assemblée a décidé de maintenir l'appel annuel de 65.000€.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- Fonds de Réserve

- proposition de maintenir l'appel annuel de 18.000€ (appel mensuel de 1.500€)

L'appel annuel de 18.000€ est approuvé à l'unanimité

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

d.- Appels spéciaux Frais Extraordinaires pour les travaux (si nécessaire)

Point nul et non avenu.

12. Point demandés par les copropriétaires

Demande du 01/08/2019 de Madame Komporelos * Quorum requis : 2/3 des voix

Proposition d'une étude pour le remplacement des balustrades des terrasses

Afin de gérer concrètement ce dossier, le syndic suggère vivement de mandater un architecte dans le but de composer un dossier d'étude concernant l'état des balustrades.

Pour ce faire, le syndic sollicitera des offres de missions d'étude auprès de différents architectes ; offres qui seront présentées lors de l'AGS de 2020. Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

Demande du 02/09/2019 de Madame Marcasse * Quorum requis : 2/3 des voix

- Proposition de placer des portes aux caves privatives

Placement de nouvelles portes de caves

* Gobati

: devis non reçu

* KFS Rénovation : 38 x 350€ = 13.300€

* IC Bati

: 38 x 350€ = 13.300€

* Belbe Vasile

: 39 x 355€ = 13.845€

Il est force de constater que l'Emeraude fait face à de nombreux vandalismes au niveau des portes des caves ; nécessitant inévitablement le placement d'une porte plus robuste : style porte en fer, porte blindée (frais plus élevés).

Ces travaux étant privatifs, le propriétaire est invité à placer la porte de son choix.

Toutefois, dans le but de globaliser ces travaux en commun, le syndic demandera de nouveaux devis pour une porte métallique avec présentation du dossier à l'AGS 2020.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

Dans le but de faciliter la reconnaissance des caves respectives, le syndic propose d'afficher à côté des caves une plaque informant le numéro d'appartement ; ce qu'accepte l'assemblée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 326 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

13. R.O.I.

a - Rappel du Tri obligatoire des déchets et de maintenir la propreté des communs

Les membres du conseil de copropriété vont étudier ce point, et ce afin d'envisager de réutiliser le local extérieur. Toutefois, il est à rappeler que ce système peut être contesté par les autres immeubles du KLM (odeurs en été).

b.- Rappel de maintenir la sécurité au sein de l'immeuble

14.- a.- Informations concernant les contrats de fournitures souscrits par l'ACP

Fournisseur	Rubrique
Pierre Clabots	Porte Entrée - Badge
VDA (pas de contrat)	Plombier
Sicli	Protection Incendie
Kone	Lift
AIB Vinçotte	Contrôle Lift
Locabat	Entretien Chaudière
Hydrojet	Curage des égouts
I.C. Cleaning	Firme de nettoyage
Hydrobru	Fourniture Eau
Electrabel	Fournisseur d'énergie
Calpam Belgium	Livraison Mazout
VT Garden	Jardinier
Ista	Relevé des compteurs
Parle-Au-Phone	Parlophonie
Extermina	Traitement cafards
Fav & Co	Courtier d'assurances
Immo Heymans	Syndic

b.- Informations concernant Kone dans le dossier de la Conformité de l'ascenseur

Sur base d'un délai plus que tardif concernant les travaux de la conformité de l'ascenseur, le syndic a négocié un escompte de 6.000€ + 6% Tva = 6.360€; somme acceptée par les membres du conseil. Kone a donc remboursé la somme de 6.360€ en date du 15/05/2019 (voir votre décompte individuel – rubrique 61014).

c.- Informations concernant VT Garden

Monsieur Thierry Van Eederwegh, gérant de la firme VT Garden a hélas subi de très graves problèmes familiaux; engendrant hélas un arrêt momentané de ses activités. Il vous en présente d'ores et déjà toutes ses excuses. Sur base de cette inactivité, aucune facture pour l'entretien des jardinets n'a donc été émise ; et ce depuis 01/01/2019 (voir décompte individuel – rubrique 61060).

15. Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal.

Le syndic demande aux copropriétaires présents ou représentés de l'assemblée de prendre connaissance du procès-verbal et de le signer. Loglin

Tous les points proposés ayant été épuisés, la séance est levée à 22h.30

Pour l'ACP Emeraude Syndic Immo Heymans spri

Busto

Pascale Hanneuse - Gestionnaire

Immo Heymans Spri-Byba Cl. de Gand 1156 Gentsesteenweg

1082 Bruxelles - Brussel T 02/377.16.42 - F 02/331.59.11

ALLEXE 1

Emeraude Bd. Mettewie 30 1080 Bruxelles

1080 Bruxelles N° ent.: 0838163340 Exercice: du 01/07/2018 au 30/06/2019

Bilan après répartition au 30/06/2019

ACTIF		PASSIF	
312 - Stocks badges	828.92	100 - Fonds de roulement général	20 000.00
4101 - Acompte de fonds de roulement appelé	58 685.69	160 - Fonds de réserve général	81 102.88
4991 - Arrondis débiteurs	0.76	161 - Fonds ascenseurs	1 360.01
550 - Compte vue Réserve	59 389.61	440 - Fournisseurs	14 631.17
GEBABEBB BE37210717613328	59 389.61	481005 - Sinistres PH-2018-61-01-DE	1 295.56
551 - Compte vue Roulement	3 569.64	499 - Divers	4 085.00
GEBABEBB BE50210017621518	3 569.64		
122 474.62		122 474.62	

Immo Heymans

Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg

1082 BRUXELLES

Email: noreply@immoheymans.be

Num. IPI: 105185

Date édition : 13/01/2020 **Date échéance :** 12/02/2020 Aprece 1

DÉCOMPTE INDIVIDUEL PROPRIÉTAIRE

Copropriété : 0061 - Emeraude Numéro BCE : 0838163340

Exercice: du 01/07/2018 au 30/06/2019

Répartition des charges communes et individuelles

Désignation	Total	Répart.	Nb. jours	Propr.	Part Occup.
61 - SERVICES ET BIENS DIVERS	234.76	0 / 1000	",	0,00	0.00
6100 - PROTECTION ANTI-INCENDIE	31,33	0 / 1000		0.00	0.00
6101 - ASCENSEURS	2 033.51	0 / 1000		0.00	0.00
6102 - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	534,14	0 / 1000		0.00	0.00
6103 - SANITAIRES ET CHAUFFAGE	2 818.73	0 / 1000		0.00	0.00
6104 - MENUISERIES	400.00	0 / 1000		0.00	0.00
6105 - NETTOYAGE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	13 706.56	0 / 1000		0.00	0.00
6106 - JARDINS, PARKINGS ET CHEMINS	227.90	0 / 1000		0.00	0.00
61060 - ENTRETIEN JARDINS ET ENVIRONS IMMÉDIATS SELON CONTRAT	269.70	0 / 1000		0.00	0.00
61095 - TRAITEMENT NUISIBLES	3 326.82	0 / 1000		0.00	0.00
611 - TRAVAUX DE RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EXCEPTIONNELS	0.00	0 / 1000		0.00	0.00
6120 - EAU	9 143.57	0 / 1000		0.00	0.00
6121 - ELECTRICITÉ	1 441.65	0 / 1000		0.00	0.00
61212 - ELECTRICITÉ CHAUFFAGE ET SANITAIRES	348.22	0 / 1000		0.00	0.00
6123 - MAZOUT	13 902.74	0 / 1000		0.00	0.00
6130 - HONORAIRES	7 442.52	0 / 1000		0.00	0.00
614 - ASSURANCES	3 149.08	0 / 1000		0.00	0.00
616 - FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	25,05	0 / 1000		0.00	0.00
6161 - FRAIS RÉUNIONS	378.82	0 / 1000		0.00	0.00
650 - FRAIS BANCAIRES ET CHARGES DES DETTES	113.48	0 / 1000		0.00	0.00
6580 - APPEL DE FONDS DE RÉSERVE	18 000.00	0 / 1000		0.00	0.00
66 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	766.38	0 / 1000		0.00	0.00
660 - RELEVÉ DES COMPTEURS	2 281.17	(2)	151	0.00	0.00
75 - PRODUITS FINANCIERS	-45.48	0 / 1000		0.00	0.00
643 - FRAIS PRIVATIFS					
	5 911.61			0,00	0.00
SOUS-TOTAL	86 442.26			0.00	0.00
TOTAL	86 442.26			0.	00

Arrexe 2

Provisions Copropriété Emeraude

Copropriétaires

Nature	Quotités	Montant actuel (€)
Auguste Jean-Marie (00610001)		
APPARTEMENT 061-A6	22.00	152.17
Total:	22.00	152.17
Belbe Vasile (00610062)		
APPARTEMENT 061-D1	41.00	283.58
Total :	41.00	283.58
Bilocq Bernard C/o Facilymo Gestion Privative (00610055)		
APPARTEMENT 061-B2	14.00	96.8
APPARTEMENT 061-C5	19.00	131,4
Total:	33.00	228.2
Bormans Jeannie (00610063)		
APPARTEMENT 061-B1	14.00	96.8
Total:	14.00	96.83
Boubker (00610002)		
APPARTEMENT 061-B5	16.00	110.6
Total:	16.00	110.6
Busto Alvarez Josefa (00610056)		
APPARTEMENT 061-D4	42.00	290.5
Total :	42.00	290.5
Chen Zhongmei (00610061)		
APPARTEMENT 061-F2	38.00	262.8
Total:	38.00	262.83
Creativity & Development (00610009)		
APPARTEMENT 061-A4	21.00	145.2
Total:	21.00	145.2
Croiset - Kagoyire (00610036)		
GARAGE 061-GAR2	6.00	20.0
Total:	6.00	20.0
Daeninck Stefan Pierre (00610067)		
APPARTEMENT 061-C2	18.00	124.5
Total:	18.00	124.5
Dallemagne Jacques (00610038)		
GARAGE 061-GAR5	8.00	20.0
Total:	8.00	20.0
De Greef Jean-Marc (00610007)		
APPARTEMENT 061-A2	21.00	145.2
Total:	21.00	145.2
De Keyn Eleftheria (00610066)		
APPARTEMENT 061-B6	16.00	110.6
Total:	16.00	110.6
Dewevre Martine (00610027)		
APPARTEMENT 061-E4	22.00	152.1
Total :	22.00	152.1

Erezeel - Wilque (00610018) APPARTEMENT 061-C4		18.00	124.50
	Total:	18.00	124.50
Ghezri Cathy (00610010)		*	
APPARTEMENT 061-A5		22,00	152,1
ATAKLETEN OUT NO	Total :	22,00	152.1
Hamood Massimo (00610003)		24.00	145.2
APPARTEMENT 061-A1	Total :	21.00	145.2
	Total :	23.00	14312
Iniki Izako Rita (00610064)			
APPARTEMENT 061-C1	7-1-1-	18.00	124.5 124.5
	Total :	18.00	124.5
Komporelos Xaristi (00610058)			
APPARTEMENT 061-F4		39.00	269.7
	Total:	39.00	269.7
Liuzzi Giovanni (00610070)			
APPARTEMENT 061-F5		40.00	276.6
	Total :	40.00	276.6
Marcasse Veerle (00610060)			
APPARTEMENT 061-F1		38.00	262.8
	Total :	38.00	262.8
Melsens Jan (00610014)			
APPARTEMENT 061-B4		15.00	103.7
	Total :	15.00	103.7
Michiels Sonja (00610065)			
APPARTEMENT 061-C6		19.00	131.4
ATTAINED TO THE STATE OF THE ST	Total :	19.00	131.4
M. I. (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (
Mohcine Nouiri (00610034)		40.00	276.6
APPARTEMENT 061-F6	Total :	40.00 40.00	276.6
	1000	10100	2,010
Monteiro - Nogueira (00610023)	T		
APPARTEMENT 061-D6		43.00	297.4
GARAGE 061-GAR6	Total:	8.00 51.00	20.0 317.4
	, otal ,	31.00	52717
Nicom Renovation (00610035)			
GARAGE 061-GAR1	T-A-I	8.00	20.0
	Total:	8.00	20.0
Ost Michael (00610054)			
APPARTEMENT 061-E2		22.00	152.1
	Total :	22.00	152.1
Planche Jean (00610017)			
APPARTEMENT 061-C3		18.00	124.5
APPARTEMENT 061-D3		42.00	290.5
	Total:	60.00	415.0
Robyn (00610031)		10	
APPARTEMENT 061-F3		39.00	269.7
	Total:	39.00	269.7
Rowies Marc (00610037)			
Rowies Marc (00610037) GARAGE 061-GAR3		8.00	20.0

Annexe	2
--------	---

	Total :	6697.01
Total :	43.00	297.42
APPARTEMENT 061-D5	43.00	297.42
Yordanka Dimova (Stevigny Emile) (00610004)		
Total:	7.00	20.00
Wery Philippe (00610068) GARAGE 061-GAR4	7.00	20.0
	V.	
Total:	15.00	103.7
Verhelst (00610013) APPARTEMENT 061-B3	15.00	103.7
Total:	7.00	20.00
GARAGE 061-GAR7	7.00	20.0
Vanmaercke Alain (00610040)		
Total :	22.00	152.1
APPARTEMENT 061-E1	22.00	152.1
Taelmans (00610024)		
Total:	21.00	145.2
APPARTEMENT 061-A3	21.00	145.2
Succession Monteville (00610008)		
Total :	22.00	152.1
APPARTEMENT 061-E3	22.00	152.1
Staesen Gabriel (00610026)		
Total:	23.00	159.0
APPARTEMENT 061-E5	23.00	159.0
Sapina sprl (00610069)		
Total:	64.00	442.6
APPARTEMENT 061-E6	23.00	159.08

Feuille de présence

Assemblée générale du 14/11/2019 à 18h30' Boulevard Louis Mettewie 30 1081 Bruxelles

Emeraude (N. Entr. : 0838163340) Bd. Mettewie 30 1080 Bruxelles 01/07/2018 - 30/06/2019

Copropriétaire	Quotités	Signature		
Auguste Jean-Marie Boulevard Mettewie 30 Bte. 06 1081 Bruxelles	22 (APPARTEMENT 061-A6) Total : 22	Présent	Procuration	
Belbe Vasile Bld Louis Mettewie 30/33 1081 Bruxelles	41 (APPARTEMENT 061-D1) Total : 41	Présent	Procuration	
Bilocq Bernard C/o Facilymo Gestion Privative bernard.bilocq@skynet.be // florence@facilinvest.be	14 (APPARTEMENT 061-B2) 19 (APPARTEMENT 061-C5) Total: 33	Présent	Procuration	
Bormans Jeannie Avenue de la Chênaie 55 1180 Uccle	14 (APPARTEMENT 061-B1) Total : 14	Présent	Procuration	
Boubker Onze-Lieve-Vrouwstraat 116 1652 Alsemberg	16 (APPARTEMENT 061-B5) Total : 16	Présent	Procuration	
Busto Alvarez Josefa Bld Louis Mettewie 30/15 1081 Bruxelles	42 (APPARTEMENT 061-D4) Total : 42	Présent	Procuration	
Chen Zhongmei Wazenaarstraat 18 9050 Gent	38 (APPARTEMENT 061-F2) Total : 38	Présent	Procuration	
Creativity & Development Zaadstraat, 65 Bus 13 1080 Bruxelles	21 (APPARTEMENT 061-A4) Total : 21	Présent	Procuration	
Croiset - Kagoyire Avenue de la liberté, 218 / 3 1081 Bruxelles	6 (GARAGE 061-GAR2) Total : 6	Présent	Procuration	

Daeninck Stefan Pierre	18 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Koning Albertlaan 100 bus 01	061-C2)		
1830 Machelen	Total: 18		
Too Madriden			
Dallemagne Jacques	8 (GARAGE	Présent	Procuration
Av. de la liberté, 154/21	061-GAR5)		
	Total : 8		
1080 Bruxelles	Total . o		
De Greef Jean-Marc	21 (APPARTEMENT		
	061-A2)	Présent	Procuration
Rue Abel Roger, 26			
7070 Mignault	Total : 21		
	40 (ADDADTEMENT		
De Keyn Eleftheria	16 (APPARTEMENT 061-B6)	Présent	Procuration
Vroonwegel 1/A000	33. 25,	K XX	
1880 Kapelle-op-den-Bos	Total : 16		
		/ \	
Dewevre Martine	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Rue de Montigny, 1	061-E4)		
	Total : 22		
5310 Hanret			
Erezeel - Wilque	18 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-C4)	T TOSCINE	1 Todaration
Avenue Wiener, 5	Total : 18		
1170 Bruxelles	Total: 16		
Ghezri Cathy	22 (APPARTEMENT		
	061-A5)	Présent	Procuration
Bld E. Machtens, 102 / 44			The contract of the contract o
1080 Bruxelles	Total : 22		
	21 (APPARTEMENT		
Hamood Massimo	061-A1)	Présent	Procuration
Populierendallaan 114	·		
1850 Grimbergen	Total : 21		
Iniki Izako Rita	18 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30/34	061-C1)		
1081 Bruxelles	Total : 18	INIK	
		4	
Komporelos Xaristi	39 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Boulevard Mettewie, 30 boite 13	061-F4)		
	Total: 39	Voy	
1080 Bruxelles		Lar	
Marcasse Veerle	38 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-F1)	FIGSEIIL	Frocuianoll
Rue de la vérité 51/02	T-4-1 - 00	0	
1070 Bruxelles	Total: 38	moreables	
		Morce	

XX 94 133

	15 (APPARTEMENT		
Melsens Jan	061-B4)	Présent	Procuration
Mettewielaan, 30 / 17			
1080 Bruxelles	Total : 15		
Michiels Sonja	19 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Koningslosesteenweg 26 bus 14	061-C6)		
	Total : 19		
1853 Strombeek-Bever	Total . 13		
M. J. N. J.	40 (APPARTEMENT		
Mohcine Noulri	061-F6)	Présent	Procuration
Boulevard Mettewie, 30 / 01			
1081 Bruxelles	Total : 40		
Monteiro - Nogueira	43 (APPARTEMENT		
	061-D6)	Présent	Procuration
Boulevard Mettewie 30/3	8 (GARAGE	Present	Procuration
1081 Bruxelles	061-GAR6)		
	Total : 51		
	Total . 31		
	8 (GARAGE		
Nicom Renovation	061-GAR1)	Présent	Procuration
Av. des Combattants 139B			
1332 Genval	Total: 8		
Omnia	40 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
avenue de la Charmille 22/33	061-F5)		
d200 Fmwalles	Total : 40		
1200 Bruxelles			
Ost Michael	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Chemin du Clos 7C	061-E2)		
	Total : 22		
1182 Gilly	10tal ; 22		
Planche Jean	18 (APPARTEMENT		
	061-C3)	Présent	Procuration
benghalmouna@gmail.com	42 (APPARTEMENT	r। एडसार 	Frocuration
	061-D3)		
	Total : 60		
	70.ш1.00		

Robyn	39 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Av. de la liberté, 218 / 14	061-F3)		
	Total: 39		
1081 Bruxelles	10tal . 35		
Rowies Marc	8 (GARAGE	Présent	Procuration
info@cesaretcie.be	061-GAR3)		
1081 Bruxelles	Total : 8		
1061 Bruxelles			
Samain Albert	41 (APPARTEMENT		
arlette.samain@live.be	061-D2) 23 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Helchin	061-E6)		
Heldinii			
	Total: 64		
Sanina enri	23 (APPARTEMENT	Dut.	Due aventine
Sapina sprl	061-E5)	Présent	Procuration
Bloelustraat 9			
9230 Wetteren	Total: 23		
Staesen Gabriel	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Van Severlaan 84/02	061-E3)		
	Total : 22		7
1970 Wezembeek-Oppem	10(2) . 22		
Succession Monteville	21 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Av. Paul Deschanel 152	061-A3)		
AV. Faul Deschaller 132	Tatal : 24		
1030 Bruxelles	Total : 21		
Taelmans	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Av. de la couronne 562	061-E1)		
	Total : 22		
1050 Bruxelles	10tal ; 22		
Vanmaercke Alain	7 (GARAGE	D.fores	Procuration
	061-GAR7)	Présent	Procuration
Av. Houba de Strooper,58			
1020 Bruxelles	Total: 7		
Verhelst	15 (APPARTEMENT 061-B3)	Présent	Procuration
Clos des chênes, 14	001-03)		
1170 Bruxelles	Total: 15		
1170 Diuxelles			
Wery Philippe	7 (GARAGE	Présent	Procuration
	061-GAR4)	Fiesent	Procuration
Rue Hubert Heymans 18			
1082 Bruxelles	Total: 7		

Yordanka Dimova (Stevigny Emile)	43 (APPARTEMENT 061-D5)	Présent	Procuration
Zakkaai 7, et.2			
9500 Geraardsbergen	Total : 43		moreonet.
Totaux :	1000.000	39	

7
J.

Les membres du bureau certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que _____copropriétaires sont présents ou représentés.

A la présente sont annexés : pouvoirs,

Le Président,

Page 6/6





Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tel: 02/377.16.42 - Fax: 02/331.59.11 - I.P.I/B.I.V. 105185 - info@immoheymans.be

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h. -/ Openingsuren : Maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u00

Ou sur rendez-vous / of op afspraak - BCE 0842066403 - RC-BV ZCN60001415

PROCES-VERBAL

Assemblée générale statutaire de l'ACP Emeraude Bd. Louis Mettewie 30 à 1081 Bruxelles BCE 0838 163.340

<u>Date</u>: 29 novembre 2022 <u>Début de la réunion</u>: 18h.45'

1.- Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.

Etaient présents ou représentés en début de séance 11 copropriétaires de lots individuels sur 40, représentant 356 quotités sur 1.000.

Le double quorum n'étant plus nécessaire (2ème AGS), l'assemblée peut délibérer et voter sur tous les points prévus à l'ordre du jour. Le détail des présences est annexé au procès-verbal et consigné chez le syndic.

Les décisions prises par cette assemblée générale obligeront tous les copropriétaires.

Toutes les offres de prix présentes dans ce PV sont considérées HTVA sauf mention contraire.

Il est demandé à toute personne quittant l'assemblée en cours de séance de bien vouloir le signaler.

Pour rappel, la période pour la tenue de l'AG ordinaire a été fixée (2ème quinzaine du mois d'octobre).

Nous vous invitons donc à faire parvenir au syndic vos demandes de questions par écrit <u>au minimum 3 SEMAINES</u> avant la période prévue de l'AG.

Remarques supplémentaires et importantes - Nouvelles Impositions

Suite aux nouvelles impositions, il est obligatoire d'envoyer uniquement le procès-verbal dont les décisions

ont été notifiées lors la réunion avec les signatures originales en dernière page.

D'autre part, le PV ne peut reprendre que les décisions des votes ainsi que les remarques principales et ne doit plus stipuler les divers commentaires énumérés lors de la réunion. Ce PV doit être envoyé dans la langue parlée de l'AG, soit en français.

Le PV sera traduit en néerlandais, seulement sur demande d'un copropriétaire.

2.- Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée sera présidée par Monsieur Robyn donnant la parole au syndic.

Le syndic sera le secrétaire de l'assemblée générale.

3. Rénovation et isolation de la toiture * Quorum requis : 2/3 des voix

a.- Présentation du dossier par votre architecte Monsieur Perrin

Pour ce point, Monsieur Perrin, l'architecte est présent afin de vous présenter son cahier de charges et le tableau reprenant les différents devis et répondre à toutes vos questions concernant ces travaux

Prélude

Lors de votre AGS du 30/11/2021, il a été présenté 3 devis (entre 40.000€ et 72.000€) ; mais ces devis ne reprenaient uniquement que les travaux basiques (rénovation et isolation) de la toiture.

Il avait été également voté le mandat aux membres du conseil afin de choisir « en bon père de famille » la société sur base du meilleur devis qualité/prix.

Dossier en cours de l'année

Après établissement du cahier de charges et la demande des différents devis, Monsieur Perrin a présenté des devis dont le coût s'élève entre +/- 100.000€ et 125.000€ (avec le poste de réserve concernant la chape de pente).

Ces devis sont plus élevés car il a été repris des postes supplémentaires et importants dont la chape de pente, les cheminées vétustes, le cabanon vétuste et autres (nouvelle porte, fenêtre, etc...).

En conséquence du coût élevé et du manque de finances dans le Fonds de Réserve, il était impossible de mandater les travaux durant cette année 2022.

A l'issue de la réunion du 12/10/2022 avec l'architecte, il a été décidé (avec l'accord du conseil) de procéder à un test afin de vérifier l'état de la chape de pente permettant ainsi une confirmation du maintien ou pas du poste réserve qui représente un coût de travaux de +/- 25.000€.

La firme ACI Toiture a donc été mandatée et il a été réalisé 4 sondages permettant de conclure que la chape de pente existante pourra être conservée en l'état. Toutefois, lors de l'exécution des travaux, des ragréages et rectifications de pente de la chape existante seront à prévoir.

Sur base de cette nouvelle analyse, Monsieur Perrin a donc sollicité des nouvelles offres des entreprises (3° version) auprès de 4 entreprises à savoir : VIMAR, ACI TOITURE, AV FACADE et DTS CONSTRUCT.

Avant de commencer la présentation de cette analyse, nous attirons votre attention sur un point qui a son importance. Certains postes sont en "quantité présumée" (QP), notamment les carottages, ce qui signifie que les quantités définitives (et donc le coût) ne seront connues qu'au moment du chantier.

Du point de vue strictement financier, le classement est le suivant (TVA comprise) :

TOTAL TRAVAUX

1- VIMAR 99.262,58€
2- ACI TOITURE 99.591,30€
3- AV FACADE 99.725,41€
4- DTS CONSTRUCT 103.830,88€

Nous attirons votre attention sur ces points suivants:

- les offres reçues ne tiennent pas compte du PGSS du coordinateur de sécurité et de santé que la copropriété doit désigné (le poste 03.02 sera chiffré ultérieurement).
- bien que les offres semblent complètes, nous vous conseillons d'ajouter à votre budget entre 5 à 10 % correspondant à des imprévus de chantier.

Après présentation du dossier par votre architecte, Monsieur Perrin, l'assemblée marque son accord de procéder à la rénovation et isolation de la toiture ; avec prévisions des travaux pour Septembre 2023. Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

b.- Choix de la société * Quorum requis : majorité absolue

Monsieur Robyn aurait aimé ne pas choisir la société pendant cette réunion ; mais ultérieurement ; et ce lors d'une AGE en mai 2023. Toutefois, l'assemblée a décidé de voter la société durant cette AGS et a donc choisi la société ACI Toiture. Vu ce qui précède, Monsieur Robyn se rallie aux votes de l'assemblée.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

c.- Planning des Travaux* Quorum requis : majorité absolue

Le planning des travaux est programmé pour Septembre 2023.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

d.- Financement des Travaux * Quorum requis : majorité absolue

Voir point 12c

e.- Approbation de mandater le syndic pour la demande des primes (rénovation complète de la toiture

* Quorum requis : majorité absolue

L'assemblée générale approuve également l'introduction par le syndic d'une demande de prime et les obligations qui en découlent. Si la demande est favorable, la prime obtenue devra être versée sur le compte de la copropriété BE50210017621518. Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

4.- Constat d'approbation du procès-verbal du 30 novembre 2021

Aucune remarque n'a été effectuée dans les délais légaux.

Le procès-verbal est dès lors approuvé.

5.- Rapport du conseil de copropriété et/ou du commissaire aux comptes

La nouvelle loi prévoit qu'un rapport semestriel soit rédigé par le conseil de copropriété et un rapport annuel par le commissaire aux comptes. Le syndic rappelle que ceci n'est pas une obligation, en conséquence du bénévolat. Ces informations sont donc communiquées pendant cette assemblée.

6.- Etat des procédures judiciaires en cours.

a.- Suivi et explications des dossiers contentieux

- <u>Dossiers Nouiri</u>: en conséquence d'une dette importante, un créancier a poursuivi Monsieur Nouiri par la demande de la vente publique de son appartement: un notaire a été mandaté en date du 03/11/2022.

Le dossier suit donc son cours.

7. Comptes * Quorum requis : majorité * annexe 1

a.- Approbation des comptes et du bilan au 30/06/2022

Monsieur Robyn et Madame Marcasse ont procédé à la vérification des comptes et marquent leur accord. L'assemblée approuve donc à l'unanimité les décomptes et bilan arrêtés au 30/06/2022.

Détail des votes

Oui: 356 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

b.- Rappel: remboursement des soldes créditeurs seulement après l'approbation des comptes à l'AGS

c.- Rappel aux copropriétaires de l'Accès au site du syndic "My Syndic" via le password et login

« My Syndic » permet une gestion rapide, efficace et transparente en ligne (internet).

Son programme informatique permet aux copropriétaires de visionner son compte, les factures, la mise en ligne des documents de base (acte de base, PV, contrats fournisseurs, et autres).

8. Décharges * Quorum requis : majorité

a.- au syndic

La décharge au syndic est donnée à l'unanimité

Détail des votes

Oui: 356 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

b.- conseil de copropriété

La décharge au conseil de copropriété est donnée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

c.-commissaires aux comptes

La décharge aux commissaires aux comptes est donnée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 356 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

9. Reconductions * Quorum requis : majorité

a.- Du Syndic

Le Syndic demande de voter pour la reconduction annuelle de son mandat.

Le mandat du syndic Immo Heymans sprl représenté par Alain Heymans IPI 800025 – Chaussée de Gand 1156 à 1082 Bruxelles est renouvelé à la majorité pour une période d'un an.

Monsieur Heymans et Madame Hanneuse vous remercient d'ores et déjà du renouvellement de votre confiance.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

10. Nominations * Quorum requis : majorité

a.- Des membres du conseil de copropriété

Le conseil de copropriété est composé de Madame Marcasse, Madame Jonckheere, Monsieur Robyn, Monsieur Onür et Monsieur Bilocq. Après votes, le nouveau conseil sera composé de Madame Marcasse, Madame Jonckheere, Monsieur Robyn, et Monsieur Bilocq.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

b.- des commissaires aux comptes

Les commissaires actuels sont Monsieur Robyn et Madame Marcasse et leurs mandats sont renouvelés à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

11. TRAVAUX

a.- Travaux partiels au niveau de la façade Avant

Des appartements se sont plaints d'infiltrations d'eau ou de présence d'humidité ; et ce particulièrement au 6^{ème} étage. Le syndic a donc sollicité le passage de 2 sociétés, dont les firmes Dizziness et Acrodimi.

• Acrodimi devis en attente

Le syndic propose de mettre ce point en suspens.

Toutefois, en cas de nouvelles réclamations d'infiltrations, l'assemblée donne son accord de mandater les membres du conseil afin de choisir « en bon père de famille » le meilleur devis au niveau qualité/prix.

Il est précisé que les travaux ne se baseront que sur la partie défectueuse.

Le point des façades sera représenté lors de votre AGS de 2023.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

!!!!! Toutefois, il a été constaté que la plupart des infiltrations proviennent des châssis soit mal placés, soit très vétustes (joints totalement défectueux). Il est donc fortement recommandé de remplacer vos joints ou de placer de nouveaux châssis : ces frais sont privatifs.

b.- Pour information : réparation de la porte et du mur de la chaufferie ; et ce à la suite de vandalisme

Par maintes reprises, la porte a été vandalisée ayant également pour conséquence la destruction d'une partie du mur. Ces travaux s'avèrent nécessaires et obligatoires afin de protéger l'accès à la chaufferie ; dont le placement d'une nouvelle porte RF 60 et de la reconstruction du mur.

Pour ce faire, le syndic a demandé différents devis afin de les comparer.

- DTS Constructdevis non remis

L'assemblée a choisi la société JC Bati ; mais sollicite de placer un mur béton dur de 39 x **12cm largeur** x 19 cm au lieu de 39 x **9cm largeur** x 19cm. Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

c.- Proposition d'une étude pour le remplacement des balustrades des terrasses - point postposé

En conséquence des travaux de la toiture et de la façade avant, ce dossier sera représenté à l'AGS d'Octobre 2024.

12. Budgets * Quorum requis : majorité * annexe 2

- a.- Provisions pour les Dépenses Courantes
- <u>charges du 01/07/2021 au 30/06/2022</u> : 84.555€-- 18.000€ F. Réserve = 66.555€
- proposition de maintenir l'appel annuel de 65.000€ annuels

OU

- proposition plus que conseillée ; dont l'augmentation du budget annuel de 10.000€ ou de 15.000€ ; et ce en conséquence de la flambée des prix du mazout (et d'autres matières premières) ; dont l'exemple flagrant ci-dessous
 - livraison 13/11/2020 : 4.026 litres = 1.756€
 - livraison 07/06/2022 : 5.600 litres = 3.305€
 - livraison 11/09/2022 : 6.185 litres = 9.430€ !! (le prix du mazout a triplé !)

Après débats, l'assemblée a décidé d'augmenter le budget annuel de 10.000€ donnant un nouveau budget annuel de 75.000€; et ce à partir du 01/01/2023.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

b.- Fonds de Réserve solde au 30/06/2022 : 88.765€ - au 30/09/2022 : 93.265€

- proposition de maintenir l'appel annuel de 18.000€ (appel mensuel de 1.500€).

L'appel annuel de 18.000€ est approuvé à l'unanimité

Détail des votes

Oui: 356 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

En conséquence de l'augmentation annuelle des charges courantes (10.000€) applicable à partir du 01/01/2023; un courrier sera envoyé au courant du mois de décembre 2022 à chaque copropriétaire informant la nouvelle mensualité à payer; et ce afin de permettre la modification de l'ordre permanent bancaire.

Calcul de la dépense du Fonds de Réserve ; à savoir

•	Maintien d'une somme sur le compte	10.000€
•	Garantie paiement facture Mazout	15.000€
•	Travaux Façade	10.000€
•	Travaux mur et porte de la chaufferie	5.000€
	Total des frais à prévoir	40.000€

⁻⁻⁻⁾ Solde du Fonds de Réserve = 93.265€ - 40.000€ = 53.265€ pouvant servir pour la toiture

c.- Appels spéciaux Frais Extraordinaires pour les travaux

- Approbation de procéder à un appel extraordinaire soit de la somme de 60.000€; soit de 80.000€ en 5 mois ou en 8 mois - et ce à partir du 01/01/2023 * Quorum requis : majorité

Le coût pour la toiture se base sur un montant de 100.000€ Tvac + 5% (imprévus de chantier) = 105.000€

Le calcul pour l'appel extraordinaire est dont le suivant :

Devis de 105.000€ - Solde du Fonds de Réserve 50.000€ = 55.000€ à financer à partir du 01/01/2023 appelés en 8 mois

Calcul de la mensualité à payer pour un appartement de 22 quotités

55.000€ / 1.000 quotités = 55€ / quotité

55€ x 22 quotités = 1.210€

• en 8 mois: 1.210€ / 8mois = 151,25€/mois

Sur base des explications, l'assemblée donne son accord de procéder à un financement extraordinaire de la somme de 55.000€ appelé en 8 mois ; permettant ainsi les travaux en Septembre 2023.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui : 356 quotités Non : 0 quotité Abstention : 0 quotité

d.- Dépenses Mazout

- Approbation de mandater le syndic afin de puiser dans le fonds de réserve le montant de la facture de mazout ; et ce uniquement dans la situation d'un par manque de cash-flow sur le compte courant

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 356 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

13. Point demandés par les copropriétaires

Néant

14. R.O.I.

Demande du syndic

Le syndic demande aux propriétaires d'informer leurs locataires l'obligation de trier leurs poubelles car en conséquence de ce manque total de respect, la société de nettoyage est dans le devoir de trier toutes les poubelles ; et ce avant de les sortir ; ayant pour conséquence une augmentation des frais de nettoyage

15a.- Informations concernant les contrats de fournitures souscrits par l'ACP

<u>Fournisseur</u>	Rubrique
Pierre Clabots	Porte Entrée - Badge
VDA (pas de contrat)	Plombier
Sicli -	Protection Incendie
Kone	Lift
AIB Vinçotte	Contrôle Lift
Locabat	Entretien Chaudière
Hydrojet	Curage des égouts
I.C. Cleaning	Firme de nettoyage
Hydrobru	Fourniture Eau
Electrabel	Fournisseur d'énergie
Calpam Belgium	Livraison Mazout
Robin Wood	Jardinier
Ista	Relevé des compteurs
Parle-Au-Phone	Parlophonie
Extermina	Traitement cafards
Fav & Co	Courtier d'assurances
Immo Heymans	Syndic

15b. -Contrat d'énergie Electrabel

Pour votre information, Monsieur Heymans (ayant souscrit personnellement un contract avec la société Trinergy) a souscrit un contrat avec Electrabel appliquant d'une part le tarif le plus faible; et d'autre part, <u>un contrat à tarif fixe</u>. Ce contrat à tarif fixe protège donc la copropriété de l'augmentation de l'énergie (électricité) jusqu'en mars 2023 .

Après cette date, Trinergy supervisera les mécanismes de blocage des prix et de redistribution des surprofits des producteurs d'énergie pour lancer la prochaine négociation. Cela dit, il faudra très probablement passer sur un tarif variable puisque les fournisseurs sont très réticents à recommencer à proposer des tarifs fixes ; raison pour laquelle il est conseillé d'augmenter le budget annuel de vos charges courantes.

15c. -AGS 2023

Il est sollicité de présenter à l'AGS de 2023 la pose de caméras

Les dates de votre AGS pour l'année 2023 sont :

- le 16/10/2023
- le 06/11/2023 car il est force de confirmer le non-double quorum lors de la 1ère réunion ; à savoir le 16/10/2023

16. Fin de la réunion et signature de ce procès-verbal

Le syndic demande aux copropriétaires présents ou représentés de l'assemblée de prendre connaissance du procès-verbal et de le signer.

Tous les points proposés ayant été épuisés, la séance est levée à 21h30'

Pour l'ACP Emeraude

Syndic Immo Heymans sprl

Pascale Hanneuse - Gestionpaire.

ramo Heymons Spri-Byba

Ch. de Gand 1155 Gentsesteenweg

1082 Bruxelles - Brussel

T 02/377.16.42 - F 02/331.59 M

Busto

Carlo 7

Emeraude Bd. Mettewie 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean N° ent.: 0838163340 Exercice: du 01/07/2021 au 30/06/2022

Bilan après répartition au 30/06/2022

ACTIF		PASSIF	
311 - Stocks clés	453.55	100 - Fonds de roulement général	20 000.00
312 - Stocks badges	591.47	160 - Fonds de réserve général	88 765.08
314 - Porte étiquette boîte aux lettres	94.97	161 - Fonds ascenseurs	1 360.01
4101 - Acompte de fonds de roulement appelé	15 542.55	440 - Fournisseurs	6 373.78
481007 - Sinistre PH-2021-61-02-PH	155.30	444 - Factures à recevoir	420.18
492 - Charges à imputer	978.36	499 - Divers	23 965.03
4991 - Arrondis débiteurs	0.74	4992 - Arrondis créditeurs	0.22
550 - Compte vue Réserve	75 407.85		
GEBABEBB BE37210717613328	75 407.85		
551 - Compte vue Roulement	47 659.51		
GEBABEBB BE50210017621518	47 659.51		
140 884.30		140 884.30	

Provisions
Copropriété Emeraude
Exercice 2022-2023
Budget: 93 000.00 €: Tonds Réserre: 18.000€

Copropriétaires

Nature	Quotités	Estimation mensuelle (€)
Bekkali Mohamed - Ennassir Soumaya (00610076)		
APPARTEMENT 061-E2	22.00	170.50
Total:	22.00	170.50
Belbe Vasile (00610062)		
APPARTEMENT 061-D1	41.00	317.75
Total :	41.00	317.75
Bergiers Laetitia (00610082)		
GARAGE 061-GAR5	8.00	62.00
Total:	8.00	62.00
Bilocq Bernard C/o Facilymo Gestion Privative (00610055)		
APPARTEMENT 061-B2	14.00	108.50
APPARTEMENT 061-C5	19.00	147.25
Total :	33.00	255.75
Bonnet Christophe (00610072)		
APPARTEMENT 061-A3	21.00	162.75
Total :	21.00	162.75
Bormans Jeannie (00610063)		
APPARTEMENT 061-B1	14.00	108.50
Total :	14.00	108.50
Boubker (00610002)		
APPARTEMENT 061-B5	16.00	124.00
Total:	16.00	124.00
Busto Alvarez Josefa (00610056)		
APPARTEMENT 061-D4	42.00	325.50
Total:	42.00	325.50
Chen Zhongmei (00610061)		
APPARTEMENT 061-F2	38.00	294.50
Total ;	38.00	294.50
Creativity & Development Tav Anquinet Georges (00610009)		
APPARTEMENT 061-A4	21.00	162.75
Total:	21.00	162.75
Croiset Gilles - Kagoyire Marie-Claire (00610036)		
GARAGE 061-GAR2	6.00	46.50
Total :	6.00	46.50
Daeninck Stefan Pierre (00610067)		
APPARTEMENT 061-C2	18.00	139.50
Total:	18.00	139.50
Dassesse Didier - Michiels Didier (00610075)		
APPARTEMENT 061-C3	18.00	139.50
Total:	18.00	139.50
De Greef Guy - Delhauteur Christine (00610074)		
APPARTEMENT 061-A2	21.00	162.75
Total ;	21.00	162.75

As	nere	2)
1410	, con	
£.,		

Deschouwer Marysse (00610080)		(/
APPARTEMENT 061-B6	16.00	124.00
Tota	l: 16.00	124.00
Dewevre Martine (00610027)		
APPARTEMENT 061-E4	22.00	170.50
Tota	l: 22.00	170.50
Erezeel - Wilque Suzanne (00610018)		
APPARTEMENT 061-C4	18.00	139.50
Tota	I: 18.00	139.50
Ghezri Cathy (00610010)		
APPARTEMENT 061-A5	22.00	170.50
Tota	l: 22.00	170.50
Gonuler Onur - Kaya Sarah (00610077)		
APPARTEMENT 061-D3	42.00	325.50
Tota	l: 42.00	325.50
Hamood Massimo (00610003)		
APPARTEMENT 061-A1	21.00	162.75
Tota	_	162.75
Hendrickx Christophe (00610081)		
APPARTEMENT 061-D5	43.00	333.25
Tota		333.25
Tribi Traka Bita (00610064)		
Iniki Izako Rita (00610064) APPARTEMENT 061-C1	18.00	139.50
Tota		139.50
T 11 (00010070)		
Jonckheere Sophie (00610078)	30.00	202.25
APPARTEMENT 061-F4 Tota	39.00 1: 39.00	302.25 302.25
Kaioukoff Raphaël - Lirzmann Samantha (00610071)	53.00	
APPARTEMENT 061-E3	22.00	170.50
Tota		170.50
V	,	
Koroveshi Pjeter & Entela (00610073)	19.00	147.25
APPARTEMENT 061-C6 Tota		147.25
Liuzzi Giovanni (00610070)	1	240.00
APPARTEMENT 061-F5 Tota	40.00 l: 40.00	310.00 310.00
	40.00	310100
Marcasse Veerle (00610060)		
APPARTEMENT 061-F1 Tota	38.00 1: 38.00	294.50 294.50
Tota	38.00	294.50
Melsens Sarah (00610014)		
APPARTEMENT 061-B4	15.00	116.25
Tota	l: 15.00	116.25
Mohcine Nouiri (00610034)		
APPARTEMENT 061-F6	40.00	310.00
Tota	40.00	310.00
Monteiro - Nogueira (00610023)		
APPARTEMENT 061-D6	43.00	333.25
GARAGE 061-GAR6	8.00	62.00
Tota	51.00	395.25
Moulin Pascal - Bouhend Fatima (00610079)		
APPARTEMENT 061-A6	22.00	170.50
	x (5)	

Shrere &

Total:	22.00	170.50
Nicom Renovation Sprl (00610035)		
GARAGE 061-GAR1	8.00	62.0
Total :	8.00	62.00
Robyn Philippe (00610031)		
APPARTEMENT @1-F3	39.00	302.2
Total :	39.00	302.2
Rowies Marc (00610037)		
GARAGE 061-GAR3	8.00	62.0
Total:	8.00	62.0
Samain Albert (00610022)		
APPARTEMENT 061-D2	41.00	317.7
APPARTEMENT 061-E6	23.00	178.2
Total :	64.00	496.00
Sapina sprl (00610069)		
APPARTEMENT 061-E5	23.00	178.2
Total:	23.00	178.2
Taelmans (00610024)		
APPARTEMENT 061-E1	22.00	170.50
Total:	22.00	170.5
Vanmaercke Alain (00610040)		
GARAGE 061-GAR7	7.00	54.2
Total :	7.00	54.2
Verhelst Nesle (00610013)		
APPARTEMENT 061-B3	15.00	116.25
Total :	15.00	116.2
Wery Philippe (00610068)		
GARAGE 061-GAR4	7.00	54.2
Total:	7.00	54.25
	Total:	7750.00

Feuille de présence

Assemblée générale du 29/11/2022 à 18h30 Boulevard Louis Mettewie 30 1080 Bruxelles

Emeraude (N. Entr. : 0838163340) Bd. Mettewie 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean 01/07/2021 - 30/06/2022

Copropriétaire	Quotités	Sign	ature
Bekkali Mohamed - Ennassir Soumaya bekkamoha@yahoo.fr Bruxelles	22 (APPARTEMENT 061-E2) Total : 22	Présent	Procuration
Belbe Vasile Bld Louis Mettewie 30 bte. 33	41 (APPARTEMENT 061-D1)	Présent	Procuration
1081 Koekelberg	Total : 41		
Bergiers Laetitia Mies-Van-Der-Rohe-Strasse 22	8 (GARAGE 061-GAR5)	Présent	Procuration
68519 Viernheim	Total : 8		
Bilocq Bernard C/o Facilymo Gestion Privative bernard.bilocq@skynet.be // florence@facilinvest.be	14 (APPARTEMENT 061-B2) 19 (APPARTEMENT 061-C5)	Présent	Procuration
•	Total : 33		
Bonnet Christophe Heilsborre 36	21 (APPARTEMENT 061-A3)	Présent	Procuration
1730 Asse	Total : 21		
Bormans Jeannie Avenue de la Chênaie 55 1180 Uccle	14 (APPARTEMENT 061-B1) Total : 14	Présent	Procuration
Boubker Onze-Lieve-Vrouwstraat 116 1652 Alsemberg	16 (APPARTEMENT 061-B5) Total : 16	Présent	Procuration
Busto Alvarez Josefa Bld Louis Mettewie 30 bte. 15	42 (APPARTEMENT 061-D4)	Présent Busto	Procuration
1081 Koekelberg	Total : 42	prioring	
Chen Zhongmei Wazenaarstraat 18	38 (APPARTEMENT 061-F2)	Présent	Procuration
9050 Gent	Total: 38		

21: 35:89.

Creativity & Development Tav Anquinet	21 (APPARTEMENT 061-A4)	Présent	Procuration
Georges	001-24)		
georges.anquinet@telenet.be	Total : 21		
Croiset Gilles - Kagoyire Marie-Claire	6 (GARAGE	Présent	Procuration
	061-GAR2)	riesent	rioculation
Avenue de la liberté 218 bte. 3	T-A-L-C		
1081 Koekelberg	Total : 6		
Daeninck Stefan Pierre	18 (APPARTEMENT	D.	
	061-C2)	Présent	Procuration
Koning Albertlaan 100 bus 01			
1830 Machelen	Total : 18		
	18 (APPARTEMENT		
Dassesse Didier - Michiels Didier	061-C3)	Présent	Procuration
Avenue de la Liberté 156 bte 4			
1080 Molenbeek-Saint-Jean	Total : 18		
	24 (ADDADTEMENT		
De Greef Guy - Delhauteur Christine	21 (APPARTEMENT 061-A2)	Présent	Procuration
Rue Pionveau 2	00.7.2,		
6591 Momignies	Total : 21		
Deschouwer Marysse	16 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Avenue Jean Palfyn 36 bte. 07	061-B6)		
1020 Laeken	Total : 16	(0) (0)	
		e As	
Dewevre Martine	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Rue de Montigny 1	061-E4)		
5310 Hanret	Total : 22		
3310 Harriet			
Erezeel - Wilque Suzanne	18 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Avenue Wiener 5	061-C4)		
	Total : 18		
1170 Watermael-Boitsfort	101211110	A	
Ghezri Cathy	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
-	061-A5)	THE STATE OF THE S	Troculation
Bld Edmond Machtens 102 bte. 44	To4-1 : 22	Att	
1080 Molenbeek-Saint-Jean	Total : 22	ty	
Gonuler Onur - Kaya Sarah	42 (APPARTEMENT	Date	December 15 cm
	061-D3)	Présent	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30 bte. 21			
1081 Koekelberg	Total: 42		
	21 (APPARTEMENT		
Hamood Massimo	061-A1)	Présent	Procuration
Populierendallaan 114			
1850 Grimbergen	Total : 21		





	43 (APPARTEMENT		
Hendrickx Christophe	061-D5)	Présent	Procuration
Drongenplein 26B			
9031 Gent	Total : 43		Vanoreme
Iniki Izako Rita	18 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30 bte. 34	061-C1)		
1081 Koekelberg	Total : 18		
Jonckheere Sophie	39 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-F4)	1 Land	1 Toodiumon
Boulevard Louis Mettewie 30 bte. 13 1081 Koekelberg	Total : 39	with their	
		9	
Kaioukoff Raphaël - Lirzmann Samantha	22 (APPARTEMENT 061-E3)	Présent	Procuration
Chaussée de Waterloo 103	061-23)		
1640 Rhode Saint Genese	Total : 22		
Koroveshi Pjeter & Entela	19 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-C6)	Présent	Procuration
Avenue des neuf provinces 55 bte 2.3.	T-4-1 : 40	/ NOTO	
1083 Ganshoren	Total : 19		
Liuzzi Giovanni	40 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Chaussée de Roodebeek 407	061-F5)		
1200 Bruxelles	Total : 40		
1200 Bluxelles			
Marcasse Veerle	38 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Rue de la Vérité 51 bte. 02	061-F1)		
1070 Anderlecht	Total: 38	maresare	
Melsens Sarah	15 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Jean Dubrucqiaan 76 bte. 9	061-B4)		
	Total : 15		
1080 Molenbeek-Sint-Jan	10.00.7.70		
Mohcine Nouiri	40 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Boulevard Mettewie 30 bte. 01	061-F6)		
1081 Koekelberg	Total: 40		
Monteiro - Nogueira	43 (APPARTEMENT		
Boulevard Mettewie 30 bte. 3	061-D6)	Présent	Procuration
	8 (GARAGE 061-GAR6)		
1081 Koekelberg		v	
	Total : 51		
		Fr	

111

	22 (APPARTEMENT		
Moulin Pascal - Bouhend Fatima	061-A6)	Présent	Procuration
Allées du Languedoc 2 bte. 10			
1140 Evere	Total : 22		
Nicom Renovation SprI	8 (GARAGE 061-GAR1)	Présent	Procuration
Avenue des Combattants 139B	001 0/11(1)		
1332 Genval	Total : 8		
Robyn Philippe	39 (APPARTEMENT 061-F3)	Présent	Procuration
Avenue de la Liberté 218 bte. 14		The state of the s	
1081 Koekelberg	Total : 39		
Rowies Marc	8 (GARAGE 061-GAR3)	Présent	Procuration
info@cesaretcie.be	00, 0, 110,		
-	Total: 8		
Samain Albert	41 (APPARTEMENT 061-D2)		
arlette.samain@live.be	23 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-E6)		
	Total: 64		
	70.0.75		
Sapina sprl	23 (APPARTEMENT 061-E5)	Présent	Procuration
Zuidlaan 78 bte. 11	337 23,		
9230 Wetteren	Total : 23		
Taelmans	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Av. de la couronne 562	061-E1)	. 1556111	
	Total : 22		
1050 ixelles			
Vanmaercke Alain	7 (GARAGE	Présent	Procuration
Avenue Henri Conscience 1	061-GAR7)		
1780 Wemmel	Total: 7		
Verhelst Nesle	15 (APPARTEMENT 061-B3)	Présent	Procuration
Clos des chênes 14	301-201		
1170 Watermael-Boitsfort	Total : 15		
Wery Philippe	7 (GARAGE	Présent	Procuration
Rue Grande 55	061-GAR4)		
5500 Dinant	Total: 7		
Totaux :	1000.000	4	10

1 39.



Gestion d'immeubles - Beheer Van Gebouwen | www.immoheymans.be

Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg - 1082 Bruxelles - Brussel

Tel: 02/377.16.42 - Fax: 02/331.59.11 - I.P.I/B.I.V. 105185 - info@immoheymans.be

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h. - / Openingsuren : Maandag tot vrijdag van 8u30 tot 12u00 Ou sur rendez-vous / of op afspraak - <u>BCE</u> 0842066403 - RC-BV ZCN60001415

PROCES-VERBAL

Assemblée générale statutaire de l'ACP Emeraude Bd. Louis Mettewie 30 à 1081 Bruxelles BCE 0838 163.340

Date: 30 novembre 2021

Début de la réunion : 18h. 47'

1.- Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.

Etaient présents ou représentés en début de séance 18 copropriétaires de lots individuels sur 40, représentant 530 quotités sur 1.000.

Le double quorum n'étant plus nécessaire (2ème AGS), l'assemblée peut délibérer et voter sur tous les points prévus à l'ordre du jour. Le détail des présences est annexé au procès-verbal et consigné chez le syndic.

Les décisions priscs par cette assemblée générale obligeront tous les copropriétaires.

Toutes les offres de prix présentes dans ce PV sont considérées HTVA sauf mention contraire.

Il est demandé à toute personne quittant l'assemblée en cours de séance de bien vouloir le signaler.

Pour rappel, la période pour la tenue de l'AG ordinaire a été fixée (2ème quinzaine du mois d'octobre).

Nous vous invitons donc à faire parvenir au syndic vos demandes de questions par écrit <u>au minimum 3 SEMAINES</u> avant la période prévue de l'AG.

Remarques supplémentaires et importantes - Nouvelles Impositions

Suite aux nouvelles impositions, il est obligatoire d'envoyer uniquement le procès-verbal dont les décisions ont été notifiées lors la réunion avec les signatures originales en dernière page.

D'autre part, le PV ne peut reprendre que les décisions des votes ainsi que les remarques principales et ne doit plus stipuler les divers commentaires énumérés lors de la réunion. Ce PV doit être envoyé dans la langue parlée de l'AG, soit en français.

Le PV sera traduit en néerlandais, seulement sur demande d'un copropriétaire.

2.- Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée sera présidée par Monsieur Robyn donnant la parole au syndic.

Le syndic sera le secrétaire de l'assemblée générale.

3.- Constat d'approbation du dernier procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2019

Aucune remarque n'a été effectuée dans les délais légaux. Le procès-verbal est dès lors approuvé.

4.- Rapport du conseil de copropriété et/ou du commissaire aux comptes.

La nouvelle loi prévoit qu'un rapport semestriel soit rédigé par le conseil de copropriété et un rapport annuel par le commissaire aux comptes.

5.- Etat des procédures judiciaires en cours.

- a.- Suivi et explications des dossiers contentieux
 - Dossiers Nouiri : dossier en cours
 - Dossier Planche : dossier clôturé avec récupération de la créance TOTALE ; à savoir la somme de 72.000€ 😊

b.- Suivi du dossier concernant la rénovation de l'appartement D1 – Monsieur Belbe

Monsieur Belbe a bien remis au syndic les plans approuvés par un architecte prouvant ainsi que la suppression de la cheminée ne nuit pas à la stabilité de l'immeuble. Ce dossier est donc clôturé.

6. Comptes * Quorum requis : majorité * annexe 1

a.- Approbation des comptes et du bilan au 30/06/2020

Monsieur Robyn et Madame Marcasse ont procédé à la vérification des comptes et marquent leur accord. L'assemblée approuve donc à l'unanimité les décomptes et bilan arrêtés au 30/06/2020.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- Approbation des comptes et du bilan au 30/06/2021

Monsieur Robyn et Madame Marcasse ont procédé à la vérification des comptes et marquent leur accord. L'assemblée approuve donc à l'unanimité les décomptes et bilan arrêtés au 30/06/2021.

Détail des votes

Oui: 530 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

c.- Approbation du paiement de la facture du 01/03/2021 de ITC de la somme de 3.151,38€ par le fonds de réserve - travaux pour la mise en conformité de l'électricité des communs

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

d.- Approbation du paiement de la facture du 19/072021 de ITC de la somme de 6.223,65€ par le fonds de réserve - travaux pour la mise en conformité de l'électricité des box de garages (80% des travaux)

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

e.- La fin des travaux de la mise en conformité de l'électricité des box de garages auront lieu fin Octobre 2021 Approbation du paiement de la facture de solde (20% restants) par le fonds de réserve

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

f.- Rappel: remboursement des soldes créditeurs seulement après l'approbation des comptes à l'AGS

g.- Rappel aux copropriétaires de l'Accès au site du syndic "My Syndic" via le password et login

« My Syndic » permet une gestion rapide, efficace et transparente en ligne (internet). Son programme informatique permet aux copropriétaires de visionner son compte, les factures, la mise en ligne des documents de base (acte de base, PV, contrats fournisseurs, et autres).

7. Décharges * Quorum requis : majorité

a.- Au syndic pour les exercices 2019/2020 et 2020/2021

La décharge au syndic est donnée à l'unanimité

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- conseil de copropriété pour les exercices 2019/2020 et 2020/2021

La décharge au conseil de copropriété est donnée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

c.- commissaires aux comptes pour les exercices 2019/2020 et 2020/2021

La décharge aux commissaires aux comptes est donnée à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

8. Reconductions * Quorum requis : majorité

a.- Du Syndic

Le Syndic demande de voter pour la reconduction annuelle de son mandat.

Le mandat du syndic Immo Heymans sprl représenté par Alain Heymans IPI 800025 - Chaussée de Gand 1156 à 1082 Bruxelles est renouvelé à la majorité pour une période d'un an.

Monsieur Heymans et Madame Hanneuse vous remercient d'ores et déjà du renouvellement de votre confiance.

Détail des votes

Oui: 490 quotités Non: Mochine Nouiri (40 quotités) Non: 40 quotités

Abstention: 0 quotité

9. Nominations * Quorum requis : majorité

a.- Des membres du conseil de copropriété

Le conseil de copropriété actuel est composé de Monsieur Robyn, Madame Marcasse et Monsieur Bilocq.

Après vote, le nouveau conseil sera composé de Madame Marcasse, Madame Jonckheere, Monsieur Robyn, Monsieur Onür et Monsieur Bilocq.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- des commissaires aux comptes

Les commissaires actuels sont Monsieur Robyn et Madame Marcasse et leurs mandats sont renouvelés à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

10. Travaux effectués durant les années 2020 et 2021

- Façade arrière : réparation des joints des briques et hydrofuge complet (payé par le fonds de réserve)
- Etanchéité de la petite toiture cour arrière (payé par le fonds de réserve)
- Signature avec Proximus pour le placement de la Fibre Optique (obligatoire) Gratuit
- Remplacement de 3 armoires incendie et de 3 extincteurs (règlementation obligatoire) (payé par les charges courantes)
- Mise en Conformité de l'électricité des Communs (payé par le fonds de réserve)
- Mise en Conformité de l'électricité des Garages (payé par le fonds de réserve)

11. Travaux à prévoir et/ou à effectuer - Selon le degré d'importance * Quorum requis : 2/3 des voix

a.-Rénovation et isolation de la toiture

Votre toiture se faisant très vétuste, il est vivement conseillé de prévoir dans un futur proche la rénovation ainsi que l'isolation; tout en sachant que l'IBGE octroie des primes intéressantes pour l'isolation.

Cette rénovation n'en sera que bénéfique pour votre certificat PEB.

Après débats, l'assemblée donne son accord pour :

- Mandater l'architecte Monsieur Perrin afin d'établir son cahier de charges, la demande et analyse d'une pluralité de devis ainsi que du suivi du chantier et de la réception des travaux de la toiture ;
- Mandater les membres du conseil afin de prendre la décision « en bon père de famille » pour le choix du meilleur devis qualité/prix ; et ce sur base des conseils de Monsieur Perrin. Une réunion sera donc organisée entre les membres du conseil, l'architecte Monsieur Perrin et le syndic.
- Paiement des missions de Monsieur Perrin ainsi que de la facture de la rénovation + isolation de la toiture par le Fonds de Réserve

Ces points sont approuvés à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- Proposition d'une étude pour le remplacement des balustrades des terrasses

Cette étude correspond à la mission n° 1 - ou Prestations n° 1 - ou Etape 1 - Ou Phase repris dans les diverses offres

- * Mission de Monsieur Nicolas Lesens * annexe 4
- * Mission du bureau Medori Monsieur Pottier * annexe 5
- Phase d'Etude2.500€ + 21 % Tva
- * Mission du bureau JCP Architecte Monsieur Perrin * annexe 6
- * Mission du bureau Cottenier & Partners * annexe 7
- Prestations 12.600€ + 21% Tva

L'assemblée donne son accord de mandater l'architecte Monsieur Perrin pour la mission n°1 dont le coût de 1.386€ + Tva. Ce rapport sera exposé par Monsieur Perrin lors de votre prochaine AGS de 2022.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités Non: 0 quotité Abstention: 0 quotité

c.- Proposition de placer des portes aux caves privatives

Il est force de constater que ce point est proposé pour la 4eme fois ...

- * devis de la firme Mertens (portes sécurisées 3 points) ... 720€/porte x 38 = 27.360€ + Tva * peinture comprise
- * devis de la firme Pierre Clabots devis non reçu

Sur base des votes, le placement des portes des caves privatives est refusé à la majorité des 2/3 des voix.

Détail des votes

Oui: 206 quotités Non: 324 quotités Abstention: 0 quotité

Non: E2 (22 quotités) – B1 (14 quotités) – C2 (18 quotités) – Â2 (21 quotités) – A5 (22 quotités) – D3 (42 quotités) – F5 (40 quotités) – B4 (15 quotités) – F6 (40 quotités) – D6 (51 quotités) – F3 (39 quotités)

L'assemblée sollicite de placer un lecteur de badge à la porte d'accès des caves — côté gauche de l'immeuble à côté de l'ascenseur (quand on est face à l'immeuble); et ce dans le but de stopper ce fléau d'encombrants et de vandalisme. L'accès gauche aux caves s'effectuera par le badge (même badge que la porte d'entrée) afin de limiter cet accès uniquement aux occupants de l'immeuble. Pour ce faire, la société Pierre Clabots sera mandatée (société ayant placé cette installation). L'assemblée mandate donc les membres du conseil et le syndic afin de vérifier le devis. Après vérification, le placement du lecteur de badge sera ensuite commandé. Ces frais seront payés par le fonds de réserve.

Après placement de ce lecteur de badge, le syndic mandatera la firme VDA afin de procéder à un nettoyage complet de ces caves par l'enlèvement de TOUS les encombrants dans les communs des caves ainsi qu'à l'intérieur de chaque espace des caves privatives. Pour ce faire, un avis sera envoyé aux copropriétaires informant la date de ce nettoyage permettant ainsi de prévenir le syndic si ces encombrants sont leurs propriétés; et donc à ne pas jeter.

Il est rappelé que chaque propriétaire est libre de placer sa porte pour sa cave : cet investissement étant d'ordre privatif. La couleur autorisée pour la face extérieure de la porte sera blanche. Ces points sont approuvés à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

11. Budgets * Quorum requis : majorité * annexe 2

- a.- Provisions pour les Dépenses Courantes
- charges du 01/07/2019 au 30/06/2020 : 84.413,03€-- 18.000€ F. Réserve = 66.413,03€
- charges du 01/07/2020 au 30/06/2021 : 83.279,55€— 18.000€ F. Réserve 2.000€ Frais Avocats Planche = 63.279,55€
 - proposition de maintenir l'appel annuel de 65.000€ annuels (appel mensuel de 5.417€)

Après débats, l'assemblée a décidé de maintenir l'appel annuel de 65.000€.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

b.- Fonds de Réserve solde au 30/09/2021 : 95.000€

- proposition de maintenir l'appel annuel de 18.000€ (appel mensuel de 1.500€)

L'appel annuel de 18.000€ est approuvé à l'unanimité

Détail des votes

Oui: 530 quotités

Non: 0 quotité

Abstention: 0 quotité

c.- Appels spéciaux Frais Extraordinaires pour les travaux (si nécessaire)

Nul et non avenu

12. Point demandés par les copropriétaires

Néant

13. R.O.I.

a - Rappel du Tri obligatoire des déchets et de maintenir la propreté des communs

Il est force de constater la gravité du manque de respect du tri des poubelles. La société de nettoyage est littéralement exaspérée de procéder au tri des déchets ; et se voit donc dans l'obligation de facturer en supplément ce tri parmi les nombreux déchets et les saletés des ordures ménagères.

Des avis seront affichés informant l'emplacement exact des poubelles jaunes et bleues (local dans le 1er hall) et des poubelles grises (dans la cour arrière). Ce point sera présenté lors de l'AGS d'octobre 2022 ; dont une proposition de rénover le local extérieur – côté cour Arrière.

b.- Rappel de maintenir la sécurité au sein de l'immeuble

14.- a.- Informations concernant les contrats de fournitures souscrits par l'ACP

<u>Fournisseur</u>	Rubrique
Pierre Clabots	Porte Entrée - Badge
VDA (pas de contrat)	Plombier
Sicli	Protection Incendie
Kone	Lift
AIB Vinçotte	Contrôle Lift
Locabat	Entretien Chaudière
Hydrojet	Curage des égouts
I.C. Cleaning	Firme de nettoyage
Hydrobru	Fourniture Eau
Electrabel	Fournisseur d'énergie
Calpam Belgium	Livraison Mazout
Robin Wood	Jardinier
Ista	Relevé des compteurs
Parle-Au-Phone	Parlophonie
Extermina	Traitement cafards
Fav & Co	Courtier d'assurances
Immo Heymans	Syndic

b.- Nouveau Jardinier

Souscription d'un nouveau contrat avec la société Robin Wood en Janvier 2021 : ce contrat d'entretien reprend 5 passages (avril – juin – août – octobre et décembre)

Il a été par la même occasion procéder une petite remise en ordre des jardinets pour la somme de 435,60€ Ttc

15. Fin de la réunion et signature de ce procès-verbal.

Le syndic demande aux copropriétaires présents ou représentés de l'assemblée de prendre connaissance du procès-verbal et de le signer.

Tous les points proposés ayant été épuisés, la séance est levée à 22h.05'

Pour l'ACP Emeraude Syndic Immo Heymans sprl

Pasçale Hanneuse Gestionnaire.

mans Epris Vea le Gand 1155 Gentsesteenweg /5 400

T 02/377.16.42 - F 02/331.59.11

torovestre

Emeraude Bd. Mettewie 30 1080 Bruxelles N° ent. : 0838163340

N° ent.: 0838163340 Exercice: du 01/07/2020 au 30/06/2021 Annexe 2

Bilan après répartition au 30/06/2021

ACTIF		PASSIF	
311 - Stocks clés	57.01	100 - Fonds de roulement général	20 000.00
312 - Stocks badges	640.43	160 - Fonds de réserve général	84 518.03
4101 - Acompte de fonds de roulement appelé	67 187.36	161 - Fonds ascenseurs	1 360.01
481007 - Sinistre PH-2021-61-02-PH	155.30	440 - Fournisseurs	4 976.90
492 - Charges à imputer	1 804.86	499 - Divers	15 856.38
4991 - Arrondis débiteurs	0.88	4992 - Arrondis créditeurs	0.14
550 - Compte vue Réserve	51 087.19		
GEBABEBB BE37210717613328	51 087.19		
551 - Compte vue Roulement	5 778.43		
GEBABEBB BE50210017621518	5 778.43		
126 711.46		126 711,46	

Immo Heymans sprl bvba Chaussée de Gand 1156 Gentsesteenweg 1082 BRUXELLES - BRUSSEL Email : info@immoheymans.be

Num. IPI: 800025 Num. BCE: 0842.066.403

Date édition : 02/12/2021 Date échéance : 01/01/2022



DÉCOMPTE INDIVIDUEL PROPRIÉTAIRE

Copropriété: 0061 - Emeraude Numéro BCE: 0838163340

Exercice : du 01/07/2020 au 30/06/2021

Répartition des charges communes et individuelles

Désignation		Total	Répart.	Nb. jours	Propr.	Part Occup.
6100 - PROTECTION ANTI-INCENDIE		123.24	0 / 1000.00		0.00	0.00
6101 - ASCENSEURS		2 040.11	0 / 1000.00		0.00	0.00
6102 - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES		394.32	0 / 1000.00		0.00	0.00
6103 - SANITAIRES ET CHAUFFAGE		2 628.09	0 / 1000.00		0.00	0.00
6105 - NETTOYAGE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES		9 798.90	0 / 1000.00		0.00	0.00
6106 - JARDINS, PARKINGS ET CHEMINS		556.60	0 / 1000.00		0.00	0.00
6107 - ENTRETIEN BÂTIMENTS		0.00	0 / 1000.00		0.00	0.00
61095 - TRAITEMENT NUISIBLES		1 568.16	0 / 1000.00		0.00	0.00
6120 - EAU		12 010.48	0 / 1000.00		0.00	0.00
6121 - ELECTRICITÉ		1 887.75	0 / 1000.00		0.00	0.00
61212 - ELECTRICITÉ CHAUFFAGE ET SANITAIRES		153.77	0 / 1000.00		0.00	0.00
6123 - MAZOUT		13 790.49	0 / 1000.00		0.00	0.00
6130 - HONORAIRES		11 473.26	0 / 1000.00		0.00	0.00
614 - ASSURANCES		3 051.66	0 / 1000.00		0.00	0.00
616 - FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION		169.25	0 / 1000.00		0.00	0.00
650 - FRAIS BANCAIRES ET CHARGES DES DETTES		120.00	0 / 1000.00		0.00	0.00
6580 - APPEL DE FONDS DE RÉSERVE		18 000.00	0 / 1000.00		0.00	0.00
66 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		766.38	0 / 1000.00		0.00	0.00
660 - RELEVÉ DES COMPTEURS		1 861.42	959		0.00	0.00
643 - FRAIS PRIVATIFS						
		0.00			0.00	0.00
	TOTAL	80 393.88			0.00	0.00

Aniese 2

Provisions Copropriété Emeraude Exercice 2021-2022 Budget: 83 000.00 €: Tonds Régime: 18.000€

Copropriétaires

Nature	Quotités	Montant actuel (€)
Auguste Sophie - Sabine (00610001)		
APPARTEMENT 061-A6	22.00	152.1
Total :	22.00	152.17
Bekkali Mohamed - Ennassir Soumaya (00610076)		
APPARTEMENT 061-E2	22.00	152.1
Total :	22.00	152.1
Belbe Vasile (00610062)		
APPARTEMENT 061-D1	41.00	283.5
Total :	41.00	283.5
Bilocq Bernard C/o Facilymo Gestion Privative (00610055)		
APPARTEMENT 061-B2	14.00	96.83
APPARTEMENT 061-C5	19.00	131.42
Total:	33.00	228.2
Bonnet Christophe (00610072)		
APPARTEMENT 061-A3	21.00	145.25
Total:	21.00	145,2
Bormans Jeannie (00610063)		
APPARTEMENT 061-B1	14.00	96.8
Total :	14.00	96.83
Boubker (00610002)		
APPARTEMENT 061-B5	16.00	110.6
Total:	16.00	110.67
Busto Alvarez Josefa (00610056)		
APPARTEMENT 061-D4	42.00	290.5
Total:	42.00	290.50
Chen Zhongmei (00610061)		
APPARTEMENT 061-F2	38.00	262.83
Total:	38.00	262.83
Creativity & Development Tav Anquinet Georges (00610009)		
APPARTEMENT 061-A4	21.00	145.25
Total :	21.00	145.25
Croiset Gilles - Kagoyire Marie-Claire (00610036)		
GARAGE 061-GAR2	6.00	20.00
Total:	6.00	20.00
Daeninck Stefan Pierre (00610067)		
APPARTEMENT 061-C2	18.00	124.50
Total:	18.00	124.50
Dallemagne Jacques (00610038)		
GARAGE 061-GAR5	8.00	20.00
Total:	8.00	20.00
Dassesse Didier - Michiels Didier (00610075)		
APPARTEMENT 061-C3	18.00	124.50
Total :	18.00	124.50

APPARTEMENT 061-A2	21.00	145.25
Total :	21.00	145.25
De Keyn Eleftheria (00610066)		
APPARTEMENT 061-B6	16.00	110.67
Total :	16.00	110.67
Dewevre Martine (00610027)		
APPARTEMENT 061-E4	22.00	152.17
Total:	22.00	152.17
Erezeel - Wilque Suzanne (00610018)		
APPARTEMENT 061-C4	18.00	124.5
Total:	18.00	124.50
Ghezri Cathy (00610010)		
APPARTEMENT 061-A5	22.00	152.1
Total:	22.00	152.17
Gonuler Onur - Kaya Sarah (00610077)		
APPARTEMENT 061-D3	42.00	290.50
Total :	42.00	290.50
Hamood Massimo (00610003)	4	
APPARTEMENT 061-A1	21.00	145.25
Total:	21.00	145.25
Iniki Izako Rita (00610064)		
APPARTEMENT 061-C1	18.00	124.50
Total:	18.00	124.50
Jonckheere Sophie (00610078)		
APPARTEMENT 061-F4	39.00	269.75
Total:	39.00	269.75
Kaioukoff Raphaël - Lirzmann Samantha (00610071)	40	
APPARTEMENT 061-E3	22.00	152.1
Total :	22.00	152.17
Koroveshi Pjeter & Entela (00610073)		
APPARTEMENT 061-C6	19.00	131.42
Total :	19.00	131.42
Liuzzi Giovanni (00610070)		
APPARTEMENT 061-F5	40.00	276.67
Total :	40.00	276.67
Marcasse Veerle (00610060)		
APPARTEMENT 061-F1	38.00	262.83
Total :	38.00	262.83
Melsens Sarah (00610014)		
APPARTEMENT 061-B4	15.00	103.75
Total:	15.00	103.75
Mohcine Nouiri (00610034)		
APPARTEMENT 061-F6	40.00	276.6
Total:	40.00	276,67
Monteiro - Nogueira (00610023)		
APPARTEMENT 061-D6	43.00	297.4
GARAGE 061-GAR6	8.00	55.33
Total:	51.00	352.75
Nicom Renovation Sprl (00610035)		
GARAGE 061-GAR1	8.00	20.00

1		20.00
Total:	8.00	20.00
Robyn Philippe (00610031)		
APPARTEMENT 061-F3	39.00	269.75
Total:	39.00	269.75
Rowies Marc (00610037)		
GARAGE 061-GAR3	8.00	20.00
Total:	8.00	20.00
Samain Albert (00610022)		
APPARTEMENT 061-D2	41.00	283.58
APPARTEMENT 061-E6	23.00	159.08
Total :	64.00	442.66
Sapina sprl (00610069)		
APPARTEMENT 061-E5	23.00	159.08
Total:	23.00	159.08
Taelmans (00610024)		
APPARTEMENT 061-E1	22.00	152.17
Total:	22.00	152.17
Vanmaercke Alain (00610040)		
GARAGE 061-GAR7	7.00	48.42
Total:	7.00	48.42
Verhelst Nesle (00610013)		
APPARTEMENT 061-B3	15.00	103.75
Total:	15.00	103.75
Wery Philippe (00610068)		
GARAGE 061-GAR4	7.00	20.00
Total:	7.00	20.00
Yordanka Dimova (Stevigny Emile) (00610004)		
APPARTEMENT 061-D5	43.00	297.42
Total:	43.00	297.42
	Total :	į.

Feuille de présence

Assemblée générale du 30/11/2021 à 18h30 Boulevard Louis Mettewie 30 1080 Bruxelles

Emeraude (N. Entr. : 0838163340) Bd. Mettewie 30 1080 Bruxelles 01/07/2020 - 30/06/2021

Copropriétaire	Quotités	Sign	ature
Auguste Sophie - Sabine sophiecamille2000@yahoo.com	22 (APPARTEMENT 061-A6) Total : 22	Présent	Procuration
Bekkali Mohamed - Ennassir Soumaya bekkamoha@yahoo.fr Bruxelles	22 (APPARTEMENT 061-E2) Total : 22	Présent -	Procuration
Belbe Vasile Bld Louis Mettewie 30 bte. 33 1081 Bruxelles	41 (APPARTEMENT 061-D1) Total : 41	Présent	Procuration
Bilocq Bernard C/o Facilymo Gestion Privative bernard.bilocq@skynet.be // florence@facilinvest.be	14 (APPARTEMENT 061-B2) 19 (APPARTEMENT 061-C5) Total : 33	Présent	Procuration
Bonnet Christophe Heilsborre 36 1730 Asse	21 (APPARTEMENT 061-A3) Total : 21	Présent	Procuration
Bormans Jeannie Avenue de la Chênaie 55 1180 Bruxelles	14 (APPARTEMENT 061-B1) Total: 14	Présent	Procuration
Boubker Onze-Lieve-Vrouwstraat 116 1652 Alsemberg	16 (APPARTEMENT 061-B5) Total: 16	Present	Procuration
Busto Alvarez Josefa Bld Louis Mettewie 30 bte. 15 1081 Bruxelles	42 (APPARTEMENT 061-D4) Total : 42	Présent Bustox	Procuration
Chen Zhongmei Wazenaarstraat 18 9050 Gent	38 (APPARTEMENT 061-F2) Total : 38	Présent	Procuration

3 98

Creativity & Development Tav Anquinet	21 (APPARTEMENT 061-A4)	Présent	Procuration
Georges	001-A4)		
georges.anquinet@telenet.be	Total : 21		
Croiset Gilles - Kagoyire Marie-Claire	6 (GARAGE	Présent	Procuration
Avenue de la liberté 218 bte. 3	061-GAR2)		
1081 Bruxelles	Total : 6		
Daeninck Stefan Pierre	18 (APPARTEMENT 061-C2)	Présent	Procuration
Koning Albertlaan 100 bus 01	33. 32,	(x)	
1830 Machelen	Total: 18		
	O /CADACE		
Dallemagne Jacques	8 (GARAGE 061-GAR5)	Présent	Procuration
Avenue de la Liberté 154 bte. 21			
1080 Bruxelles	Total: 8		
B Billion Ministra Bidler	18 (APPARTEMENT	D	D
Dassesse Didier - Michiels Didier	061-C3)	Présent	Procuration
Avenue de la Liberté 156 bte 4	T. 1. 40		
1080 Bruxelles	Total : 18		
De Greef Guy - Delhauteur Christine	21 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Rue Pionveau 2	061-A2)		
6591 Momignies	Total : 21		5
0391 Monignies			
De Keyn Eleftheria	16 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Vroonwegel 1/A000	061-B6)		
1880 Kapelle-op-den-Bos	Total : 16		
Dewevre Martine	22 (APPARTEMENT 061-E4)	Présent	Procuration
Rue de Montigny 1			
5310 Hanret	Total : 22		
	18 (APPARTEMENT		
Erezeel - Wilque Suzanne	061-C4)	Présent	Procuration
Avenue Wiener 5	T-4-1 : 40		
1170 Bruxelles	Total : 18	\wedge	
Ghezri Cathy	22 (APPARTEMENT	Present	Procuration
Bld Edmond Machtens 102 bte. 44	061-A5)	TAA A	
	Total : 22	ca ja	
1080 Bruxelles		W C	
Gonuler Onur - Kaya Sarah	42 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30 bte. 21	061-D3)	ten	
1081 Bruxelles	Total : 42	White the same of	

4 103.

4		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Hamood Massimo	21 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Populierendallaan 114	061-A1)		
-	Total : 21	391	
1850 Grimbergen			
Iniki Izako Rita	18 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-C1)	rieseit	Floculation
Boulevard Louis Mettewie 30 bte. 34		4.0).	
1081 Bruxelles	Total : 18	141	
	39 (APPARTEMENT	4	
Jonckheere Sophie	061-F4)	Présent	Procuration
Boulevard Louis Mettewie 30 bte. 13	,	- Jacobson States	
1081 Bruxelles	Total : 39		
		ac	
Kaioukoff Raphaël - Lirzmann Samantha	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Chaussée de Waterloo 103	061-E3)		
	Total : 22		
1640 Rhode Saint Genese			
Koroveshi Pjeter & Entela	19 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
,	061-C6)	riesent	110001811011
Avenue des neuf provinces 55 bte 2.3.		ox restra	
1083 Bruxelles	Total: 19	La revestor	A.
	AO (ADDADTEMENT	Take 1	
Liuzzi Giovanni	40 (APPARTEMENT 061-F5)	Pfésent	Procuration
Chaussée de Roodebeek 407	30110,	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
1200 Bruxelles	Total: 40	The Cost NUM	
		LIVE SECT Y WOUNT	
Marcasse Veerle	38 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Rue de la Vérité 51 bte. 02	061-F1)		
	Total : 38	4 100 Deal	
1070 Bruxelles		Moreoper	
Melsens Sarah	15 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-B4)		1 recuration
Jean Dubrucqlaan 76 bte. 9	- · · · · ·	TAKO NEX	
1080 Brussel	Total : 15	John Day	
	40 (APPARTEMENT		
Mohcine Nouiri	061-F6)	Présent	Procuration
Boulevard Mettewie 30 bte. 01			
1081 Bruxelles	Total : 40	Ter	
Monteiro - Nogueira	43 (APPARTEMENT		
Boulevard Mettewie 30 bte. 3	061-D6) 8 (GARAGE	Présent	Procuration
1081 Bruxelles	061-GAR6)	ni.	
		For	
	Total : 51	100	

8 198. 2 242 2 242 260

Nicom Renovation Sprl	8 (GARAGE	Présent	Procuration
Avenue des Combattants 139B	061-GAR1)		
1332 Genval	Total: 8		
1002 001110			
Robyn Philippe	39 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Avenue de la Liberté 218 bte. 14	061-F3)	Ind	
1081 Bruxelles	Total: 39		
Rowies Marc	8 (GARAGE	Présent	Procuration
info@cesaretcie.be	061-GAR3)		
~	Total: 8		
Samain Albert	41 (APPARTEMENT		
arlette.samain@live.be	061-D2) 23 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
-	061-E6)		
	Total: 64		l i
Sapina sprl	23 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
	061-E5)	, josetk	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Zuidlaan 78 bte. 11	Total: 23		
9230 Wetteren	Total . 23		
Taelmans	22 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Av. de la couronne 562	061-E1)		
	Total : 22		
1050 Bruxelles	Total : ZZ		
Vanmaercke Alain	7 (GARAGE	Présent	Procuration
Avenue Henri Conscience 1	061-GAR7)		
	Total: 7		A A
1780 Wemmel	70.0.1		Marconet
Verhelst Nesle	15 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Clos des chênes 14	061-B3)		
	Total : 15		
1170 Bruxelles			
Wery Philippe	7 (GARAGE	Présent	Procuration
rue Drootbeek 147/30	061-GAR4)		
	Total : 7		
1020 Bruxelles			
Yordanka Dimova (Stevigny Emile)	43 (APPARTEMENT	Présent	Procuration
Bd. Mettewie 30 bte. 09	061-D5)		
	Total : 43	<	mulet son A
1080 Bruxelles			
Totaux :	1000.000		40

A 34.46. A 3 89. A) Az 409. 497. 52

530-

Emeraude Bd. Mettewie 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean N° ent.: 0838163340 Exercice: du 01/07/2021 au 30/06/2022

Bilan après répartition au 30/06/2022

ACTIF		PASSIF	
311 - Stocks clés	453.55	100 - Fonds de roulement général	20 000.00
312 - Stocks badges	591.47	160 - Fonds de réserve général	88 765.08
314 - Porte étiquette boîte aux lettres	94.97	161 - Fonds ascenseurs	1 360.01
4101 - Acompte de fonds de roulement appelé	15 542.55	440 - Fournisseurs	6 373.78
481007 - Sinistre PH-2021-61-02-PH	155.30	444 - Factures à recevoir	420.18
492 - Charges à imputer	978.36	499 - Divers	23 965.03
4991 - Arrondis débiteurs	0.74	4992 - Arrondis créditeurs	0.22
550 - Compte vue Réserve	75 407.85		
GEBABEBB BE37210717613328	75 407.85		
551 - Compte vue Roulement	47 659.51		
GEBABEBB BE50210017621518	47 659.51		
140 884.30		140 884.30	

Emeraude Bd. Mettewie 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean № ent. : 0838163340 Exercice : du 01/07/2022 au 30/06/2023

Bilan après répartition au 30/06/2023

ACTIF		PASSIF	
311 - Stocks clés	404.79	100 - Fonds de roulement général	20 000.00
312 - Stocks badges	579.28	160 - Fonds de réserve général	119 587.91
314 - Porte étiquette boîte aux lettres	94.97	161 - Fonds ascenseurs	1 360.01
4101 - Acompte de fonds de roulement appelé	21 124.11	440 - Fournisseurs	10 231.97
481007 - Sinistre PH-2021-61-02-PH	155.30	499 - Divers	23 965.03
492 - Charges à imputer	1 182.22	4992 - Arrondis créditeurs	0.34
4991 - Arrondis débiteurs	0.37		
550 - Compte vue Réserve	142 908.72		
GEBABEBB BE37210717613328	142 908.72		
551 - Compte vue Roulement	8 695.50		
GEBABEBB BE50210017621518	8 695.50		
175 145.26		175 145.26	

Emeraude Bd. Mettewie 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean № ent. : 0838163340 Boekjaar : van 01/07/2022 tot 30/06/2023

Bilan après répartition au 30/06/2023

АСТІГ		PASSIF	
311 - Stocks clés	404.79	100 - Fonds de roulement général	20 000.00
312 - Stocks badges	579.28	160 - Fonds de réserve général	119 587.91
314 - Etiquette brievenbus	94.97	161 - Lift fonds	1 360.01
4101 - Opgevraagd voorschot werkkapitaal	21 124.11	440 - Leveranciers	10 231.97
481007 - Schade PH-2021-61-02-PH	155.30	499 - Wachtrekeningen	23 965.03
492 - Toe te rekenen kosten	1 182.22	4992 - Arrondis créditeurs	0.34
4991 - Arrondis débiteurs	0.37		
550 - Reservekapitaal	142 908.72		
GEBABEBB BE37210717613328	142 908.72		
551 - Werkkapitaal	8 695.50		
GEBABEBB BE50210017621518	8 695.50		
175 145.26		175 145.26	

Emeraude Bd. Mettewie 30 1080 Molenbeek-Saint-Jean № ent. : 0838163340 Boekjaar : van 01/07/2022 tot 30/06/2023

Bilan après répartition au 30/06/2023

ACTIF		PASSIF		
311 - Stocks clés	404.79	100 - Fonds de roulement général	20 000.00	
312 - Stocks badges	579.28	160 - Fonds de réserve général	119 587.91	
314 - Etiquette brievenbus	94.97	161 - Lift fonds	1 360.01	
4101 - Opgevraagd voorschot werkkapitaal	21 124.11	440 - Leveranciers	10 231.97	
481007 - Schade PH-2021-61-02-PH	155.30	499 - Wachtrekeningen	23 965.03	
492 - Toe te rekenen kosten	1 182.22	4992 - Arrondis créditeurs	0.34	
4991 - Arrondis débiteurs	0.37			
550 - Reservekapitaal	142 908.72			
GEBABEBB BE37210717613328	142 908.72			
551 - Werkkapitaal	8 695.50			
GEBABEBB BE50210017621518	8 695.50			
175 145.26		175 145.26		

CONFORMITEITSATTEST/CERTIFICAAT OPSLAGTANK (HOUDER)



firma				volgnummer attest: 0310K-0498581						
naam: All-in Tank Service n.v/s.a.				technicus						
straat en nummer. Sluis 2 bus 4				voomaam er	voornaam en naam: Gregory Van Snick					
postcode en gemeente: 9810	Eke				voonaam erriaam. Gregory van Ollick					
tel.: 0800 11 206	gam:			erkenningsnr	: SV07806					
web: www.allintankservice.be	Э			datum controle: 21/04/2022						
email: info@allintankervice,t	oe .			data ii oona	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
ondememingsnummer. BTW	TVA BE 0881,597,861									
klant	ran i sasti se diriku	v	particulier	adree enclar	tank indian yere	chilland van klant				
□ elgenaar □ geb	rulker 🗆 syndicus	C	ondememing	acties opsia	Jeank Indien vers	chillend van klant	1 4 7			
naam: Résidence Emeraude				naam contac	tpersoon: Résiden	ce Emeraude				
straat en nummer: Chaussée o	de Gand 1156			straat en nun	straat en nummer. Blvd Louis Mettewie 30					
postcode en gemeente: 1082	Sint-Agatha-Berchem			postcode en	gemeente: 1080 S	Sint-Jans-Molenbeek				
tel.: +32 (0)2/4670842	gsm:			tel.: +32 (0)2	tel.: +32 (0)2/3771642 gsm:					
email:				email:						
Development Continues		37. 37	KENMERKEN VA	N DE OPSLAG	TANK			CONTRACTOR N		
particulier				ondernemin						
☑ niet-ingedeeld										
□ ingedeeld	□ klasse 3 (var	naf 5000kg)	□ ingedeeld		□ klasse 3	(vanaf 100kg)			
inhoud (I): 10000	□ klasse 2		,	inhoud (I):		□ klasse 2				
(), 1000	☑ klasse 1			\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		□ klasse 1				
□ ondergronds	□ groeve			☑ cilindrisch		☑ staal (e	nkelwandig)			
□ bovengronds		keliik		□ rond		□ staal (di	ubbelwandig)			
Doverigionas	□ toegankelijk				□ parallellepipedum □ roestvast staal					
	☐ inkuiping	•		□ ovaal	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		nd thermoharde	ende kunststoffen		
	□ andere			□ andere	,					
				□ prefabconstructie						
datum van plaatsing: 21/04/1	987			tanknummer.						
		on:		tarretarritori						
perceelnummer van het perceel waar de opslagtankis gelegen: gestodeerd product: Ø gasolieverwarming type A gasolieverwarming type B diesel										
gestockeerd product:				5 5 31						
□ lampolie type C □ andere:										
□ aanupzig □ niet aanupzig	of onleesbaar, gegevens overg		AT VAN DE OPSLA	GIANK (ingede	elde inrichting)	V 8001 HI I 1 1				
	or orneespaar, gegevens overg	enomenv	ai i	fabricagenur	nmer.					
merk	tigastal van de controle:			□ n.v.t. ☑ nr. prototypekeuring:						
de laatste twee cijfers van hel	i jaartai vait de Contiole.			L 11, 1, 1, 1	. prototyperouning	•				
nom: inhoud (I):				diameter (m)	: en lengte (m):					
minoda (i).	The State of the S	and a	CONTROLE	OPSLAGTANK				441 × 3 45 1		
votin certificant / attest □ and	nwezig, datum: ☑ niet aanwezig		CONTROLL	OI OLAGIAIN						
volig celtificati / attest 🗆 dal	Wezg, datam. is mot danwezg					1 / 10 × 10 1				
				e controle						
toezichtsput/mangat	staat toezichtsput	⊠ ok	□ niet ok	THE STATE OF STATE OF	n toebehoren	.II: = =\	- al-	□ sist als		
☑ aanwezig	dichtheid toezichtsput	⊠ ok	□ niet ok		en (ontluchting, v.		⊠ ok	□ niet ok		
□ niet aanwezig	staat deksel	☑ ok	□ niet ok	_	gen (ontluchting, v	/ulling)	☑ ok	□ niet ok		
inkuiping	verontreiniging	□ ok	☐ niet ok	uitmonding	_		☑ ok	□ niet ok		
□ aanwezig	waterdicht	□ ok	☐ niet ok	staat aanvo		aanwezig	☑ ok	□ niet ok		
□ niet aanwezig				terugvoerle	iding	□ niet aanwezig				
⊠ n.v.t.	koolwaterstofdicht	□ ok	□ niet ok	stookoliefilt	er	□ aanwezig	☑ ok	□ niet ok		
						□ niet aanwezig				
	algemene staat	□ ok	□ niet ok	andere toe	oehoren:					
staat wanden (schildering, isolatie,)			☑ ok	□ niet ok						
algemene staat tank opslagtank zichtbare verontreiniging rond tank			☑ ok ☐ niet ok opmerkingen:							
			□ ja	☑ nee						
	organoleptische verontreinigin	ıg		□ ja	☑ nee					
fundering, steunblokken, stab	fundering, steunblokken, stabiliteit en afwatering ☑ ok ☐ niet ok			opmerkinge	en:					
groeve / prefabconstr. / ander				opmerkinge	opmerkingen:					

pagina 2 van 3

		beproeving deel 1					
			aanwezig controle			trole werking	
vaarschuwings- of	fluit		⊠ ja	□ nee	☑ ok	□ niet ok	
overvulbeveiligings systeem	elektrische sonde		□ ja	☑ nee	□ ok	□ niet ok	
	andere:		□ ja	☑ nee	□ ok	□ niet ok	
	□ uitgevoerd	hoeveelheid water (cm):					
		pHt					
		geleidbaarheid (mS/cm):					
water- en slibbemonstering		bezinksel/slib aanwezig: □ ja ☑	nee				
		□ ok □ niet ok					
	☑ niet uitgevoerd, opmerkinge	en:					
	☑ n.v.t. (bovengronds: opslag)	tank)					
otentiaalmeting	□ uitgevoerd: (meest positieve waarde)(mV): , □ ok□ niet ok						
	☐ nlet uitgevoerd, opmerkinge	n:					
ekdetectlesysteem	permanent	op basis van:			cont	trole werking	
⊒ aanwezig	□ ok	☐ fluïdum			□ ok	□ niet c	
□ niet aanwezig	□ niet ok	☐ onderdruk			□ ok	□ niet d	
☑ n.v.t.		□ overdruk			□ ok	□ niet d	
		☐ peilbuis + sensor/detector			□ ok	□ niet d	
		□ andere:			□ ok	☐ niet c	
	akoestisch of visueel alarmsign				□ ok		
	akoestisch of visueel alarmsign						
			niveau (dBµV):				
	□ n.v.t.	aal					
lichtheidsbeproeving	□ n.v.t.	aal ☐ ultrasoon, boven het vloeistoft	,				
lichtheidsbeproeving	□ n.v.t.	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofn onder het vloeistofniveau (dB _I V)	0				
lichtfleidsbeproeving	□ n.v.t.	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofr onder het vloeistofniveau (dBµV) □ uverdruk, drukverties (mbar/h).	0				
lichtheidsbeproeving	□ n.v.t.	aal ultrasoon, boven het vloeistofr onder het vloeistofniveau (dBj.M) uverdruk, drukverlies (mbar/h). U onderdruk, drukverlies (mbar/h)	0				
	□ n.v.t, ☑ uitgevoerd	aal ultrasoon, boven het vloeistofr onder het vloeistofniveau (dBj.M) uverdruk, drukverlies (mbar/h). U onderdruk, drukverlies (mbar/h)	0	wezig			
athodische	□ n.v.t, ☑ uitgevoerd opmorkingon:	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofn onder het vloeistofniveau (dB _I IV) □ uverdruk, drukverlies (mbar/h □ andere:	O): ()	wezig	□ ok		
athodische	□ n.v.t, □ uitgevoerd opmorkingon: □ aanwezig:	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofn onder het vloeistofniveau (dB _I IV) □ uverdruk, drukverlies (mbar/h □ andere:	O): ()	vezig aanwezig	□ ok ☑ n.v.t.		
athodische	□ n.v.t, □ uitgevoerd opmorkingon: □ aanwezig:	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofn onder het vloeistofniveau (dB _I IV) □ uverdruk, drukverlies (mbar/h □ andere:	O): ()		□ ok ☑ n.v.t.	□ niet c	
athodische	□ n.v.t. □ uitgevoerd opmorkingon: □ aanwezig: opmerkingen:	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofn onder het vloeistofniveau (dB _I IV) □ uverdruk, drukverlies (mbar/h □ andere:	r 0): I} □ niet aanv	aanwezig	□ ok □ n.v.t.	□ niet o	
athodische escherming:	□ n.v.t. □ uitgevoerd opmorkingon: □ aanwezig: opmerkingen: peilstok	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofn onder het vloeistofniveau (dB _I IV) □ uverdruk, drukverlies (mbar/h □ andere:	n 0 0 0 0 0 0 0 0 0	aanwezig ☑ nee	□ ok ☑ n.v.t.	□ niet c	
athodische escherming:	□ n.v.t. □ uitgevoerd opmorkingon: □ aanwezig: opmerkingen: peilstok mechanisch	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofn onder het vloeistofniveau (dB _I IV) □ uverdruk, drukverlies (mbar/h □ andere:	niet aanv	aanwezig ☑ nee ☑ nee	□ ok □ ok □ ok □ ok □ ok	□ niet c trole werking □ niet ok □ niet ok	
dichเป็นeidsbeproeving sathodische pescherming: pellmeting	□ n.v.t. □ uitgevoerd opmorkingon: □ aanwezig: opmerkingen: peilstok mechanisch pneumatisch	aal □ ultrasoon, boven het vloeistofn onder het vloeistofniveau (dB _I IV) □ uverdruk, drukverlies (mbar/h □ andere:	niet aanv	aanwezig ☑ nee ☑ nee ☑ nee	□ ok □ ok □ ok □ ok □ ok □ ok	□ niet ok □ niet ok □ niet ok	

Control we be proveying devel if (ingadeelde inrichting) Considirity and de boden before onderzoek Considirity and de boden before onderzoek Considirity and de staat van de binnerwand Considirity anderzoek van de staat van de binnerwand Considirity anderzoek van de staat van de binnerwand Considerzoek van de staat van de			F-3				
onderzoek van de saat van de binnenwand ⊘ n.v.t. intwendige inspectie □ ok □ niet ok opmerkingen: onderzoek van de saat van de buitenwand □ n.v.t. □ uitgevoerd, □ ok □ niet ok Service op		co	trole en beproeving deel II (ingedeelde Inrichting)				
Inwendige Inspectic ok niet ok	Concerned to the concer		□ n.v.t.				
niet-destructief onderzoek wanddikte (mm): opmerkingen: opmerkingen: opmerkingen: opmerkingen: opmerkingen: opmerkingen: opmerkingen: opmerkingen: opmerkingen: otherwise opmerkingen / ultgevoerd, ok niet ok otherwise opmerkingen / ultgevoerde werkzaamheden opmerkingen / ultgevoerde verkzaamheden opmerkingen / ultgevoerde gevuld en gebruikt worden. opmerkingen / ultgevoerd			□ uitgevoerd op				
opmerkingen:	onderzoek van de staat	van de binnenwand	inwendige inspectie □ ok □ niet ok				
onderzoek van de staat van de buitenwend n.v.t. uitgevoerd, ok niet ok andere opmerkingen / uitgevoerde werkzaamheden Inv.t. uitgevoerde werkzaamheden			niet-destructief onderzoek wanddikte (mm):				
andere opmerkingen / uttgevoerde werkzaamheden INDRECORDELING	23		opmerkingen:				
andere opmerkingen / ultgevoerde werkzaamheden EINDBEOORDELING	onderzoek van de staat	van de buitenwand	□ n.v.t.				
EINDBEOORDELING groen			□ uitgevoerd, □ ok□ niet ok				
☐ groen ☐ De opslagtank voldoet aan de wettelijke bepalingen en mag verder gevuld en gebruikt worden, ☐ oranje ☐ De opslagtank voldoet niet aan de wettelijke bepalingen maar mag verder gevuld en gebruikt worden gedurende max. 6 maanden. ☐ De opslagtank voldoet niet aan de wettelijke bepalingen, het is verboden de tank te vullen of te laten vullen. ☐ De opslagtank mag nog gebruikt worden. ☐ De opslagtank mag niet meer gebruikt worden. ☐ De opslagtank moet opnieuw gecontroleerd worden, te treffen maatregelen: ☐ De eerstev olgende controle moet gebeuren v ó ór 21/04/2023 ☐ Voor kennisname van momentopname ☐ Nandtekening erkend technicus ☐ Nandtekening erkend technicus ☐ Nandtekening erkend technicus ☐ Nandtekening klant ☐ Nanam: Résidence Emeraude		aran in a lawar ya maran ar	dere opmerkingen / ultgevoerde werkzaamheden				
☐ groen ☐ De opslagtank voldoet aan de wettelijke bepalingen en mag verder gevuld en gebruikt worden, ☐ oranje ☐ De opslagtank voldoet niet aan de wettelijke bepalingen maar mag verder gevuld en gebruikt worden gedurende max. 6 maanden. ☐ De opslagtank voldoet niet aan de wettelijke bepalingen, het is verboden de tank te vullen of te laten vullen. ☐ De opslagtank mag nog gebruikt worden. ☐ De opslagtank mag niet meer gebruikt worden. ☐ De opslagtank moet opnieuw gecontroleerd worden, te treffen maatregelen: ☐ De eerstev olgende controle moet gebeuren v ó ór 21/04/2023 ☐ Voor kennisname van momentopname ☐ Nandtekening erkend technicus ☐ Nandtekening erkend technicus ☐ Nandtekening erkend technicus ☐ Nandtekening klant ☐ Nanam: Résidence Emeraude							
□ oranje □ De opslagtank voldoet niet aan de wettelijke bepalingen maar mag verder gevuld en gebruikt worden gedurende max. 6 maanden, □ De opslagtank voldoet niet aan de wettelijke bepalingen, het is verboden de tank te vullen of te laten vullen. □ De opslagtank mag nog gebruikt worden. □ De opslagtank mag niet meer gebruikt worden. □ De opslagtank moet opnieuw gecontroleerd worden, te treffen maatregelen: □ De eerstev olgende controle moet gebeuren v óór 21/04/2023 □ Voor kennisname van momentopname □ Nandtekening erkend technicus □ De aerstev olgende controle moet gebeuren v óór 21/04/2023 □ Nandtekening erkend technicus □ De aerstev olgende controle moet gebeuren v óór 21/04/2023 □ Nandtekening erkend technicus □ Nandtekening klant □ Nandtekening klant □ Nandtekening klant			EINDBEOORDELING				
De opslagtank woldoet niet aan de wettelijke bepalingen, het is verboden de tank te vullen of te laten vullen. De opslagtank mag nog gebruikt worden. De opslagtank moet opnieuw gecontroleerd worden, te treffen maatregelen: De eerstev olgende controle moet gebeuren v óór 21/04/2023 Voor kennisname van momentopname	☑ groen	De opslagtank voldoet aan de wettel	ke bepalingen en mag verder gevuld en gebruikt worden.				
□ rood □ De opslagtankmag nog gebruikt worden. □ De opslagtankmoet opnieuw gecontroleerd worden, te treffen maatregelen: De eerstev olgende controle moet gebeuren v óór 21/04/2023 voor kennisname van momentopname Noor kennisname van momentopname	□ oranje	De opslagtank voldoet niet aan de w	De opslagtank voldoet niet aan de wettelijke bepalingen maar mag verder gevuld en gebruikt worden gedurende max. 6 maanden.				
De opslagtank mag niet meer gebruikt worden. De opslagtank moet opnieuw gecontroleerd worden, te treffen maatregelen: De eerstev olgende controle moet gebeuren v 66r 21/04/2023 voor kennisname van momentopname handtekening erkend technicus naam: Gregory Van Snick naam: Résidence Emeraude		De opslagtank voldoet niet aan de w	ettelijke bepalingen, het is verboden de tank te vullen of te laten vullen.				
De eerstev olgende controle moet gebeuren v óór 21/04/2023 Voor kennisname van momentopname handtekening erkend technicus naam: Gregory Van Snick handtekening klant naam: Résidence Emeraude	□ rood □ De opslagtank mag nog gebruil		kt worden.				
De eerstevolgende controle moet gebeuren v óór 21/04/2023 Voor kennisname van momentopname handtekening erkend technicus naam: Gregory Van Snick handtekening kant naam: Résidence Emeraude		□ De opslagtank mag niet meer geb	uikt worden.				
voor kennisname van momentopname handtekening erkend technicus naam: Gregory Van Snick voor kennisname van momentopname handtekening klant naam: Résidence Emeraude	De opslagtank moet op	onieuw gecontroleerd worden, te treffen maat	agelen:				
handtekening erkend technicus naam: Gregory Van Snick handtekening klant naam: Résidence Emeraude		De ee	stev olgende controle moet gebeuren v óór 21/04/2023				
naam: Gregory Van Snick naam: Résidence Emeraude			voor kennisname van momentopname				
Haarit. Glegory Vari Grick	handtekening erkend technicus		handtekening klant				
hoedanigheid: Klant	naam: Gregory Van Snick						
			hoedanigheid: Klant				

